

Les CANDIDATS de notre GRAND CONCOURS

M. J. E. A. Samson, de Lévis, à la tête de tous les candidats avec 716,920 voix. M. T. Latourelle, jr., premier du district de Montréal. Melles G. Kaye, de Montréal, et Clercy Lafleur, de Louiseville, les premières candidates dans leurs districts.

DISTRICT N° 1

MONTREAL ET BANLIEUE

MESSIEURS :

M. T. Latourelle, jr., 6 Craig-Ouest.	701,000
Armand Sauvé, Ahuntsic.	700,950
M. J. E. Deslauriers, 109 St-Hubert.	697,170
M. Jos. Cattarinich, (Capt. du National) 145 Ste Catherine-Est.	693,880
M. J. Odilon Paradis, 289 Cartier.	684,630
M. J. B. Lapointe, 534 Sherbrooke-Est.	631,000
M. G. Hector Rioux, 148 St-Hubert.	463,970
M. Eugène Tremblay, champion du Monde de lutte (poids légers) St-Timothée et Ontario.	455,340
M. J. O. Pineault, 214 St-Hubert.	354,620
M. A. Papillon, 356 Craig-Est.	209,650
M. J. Frank Vian, 963 Ontario Est.	125,010
M. Roméo Perrault, 1413 Notre-Dame-Est.	116,260

DAMES :

Mlle G. Kaye, 22 Buckingham.	192,150
Mlle Thérèse Raymond, 1004 St-Denis.	188,710
Mlle Eva Brisebois, 1479 St-Jacques.	174,930
Mad. A. Trudeau, 438 Visitation.	159,800
Mlle Alice Drapeau, chez Morgan.	118,310
Mlle E. Lagacé, Cartierville.	110,730
Mad. Eup. Bienvenue, 71 LaGauchetière Ouest.	97,350
Mlle F. Toupin, 141 St-Denis.	80,120
Mlle Annie Côté, 391 St-Denis.	54,500

DISTRICT N° 2

Toutes les villes et campagnes de la province de Québec et du Canada, excepté Montréal et Banlieue.

MESSIEURS

M. J. E. A. Samson, Lauzon, de Lévis.	716,920
M. Ernest Lebrun, St-Wenceslas.	705,980
M. F. X. Vaillancourt, Beauceville.	705,410
M. R. O. Brodeur, St-Hyacinthe.	705,310
Dr J. M. A. Valois, Vaudreuil.	684,060
M. J. M. Briand, Ottawa.	683,490
M. Melville Rousseau, Ste-Anne de La Pêrade.	676,670
M. Cirice LeBel, Trois-Pistoles.	667,800
M. Ed. Theriault, Rimouski.	623,310
M. J. E. Hudon, Papineauville.	617,380
M. Arthur Beaudoin, Québec.	563,730
M. Philippe Hudon, St-Philippe de Néri.	527,820
M. D. N. Harbec, St-Jean.	455,000
M. Z. Turgeon, Trois-Rivières.	350,300
M. Arsène Dionne, St-Georges Beauce.	301,470
M. J. W. Duval, Trois-Rivières.	299,420
M. J. Brisson, Laprairie.	272,340
M. Napoléon Leclerc, Stanfold.	247,950
M. Léonidas Bachand, Sherbrooke.	230,960
M. Hector Hardy, Batiscan.	209,050
M. René Pesant, St-Eustache.	191,210
M. E. A. Gauthier, Plantagenet Springs, Ont.	166,340

M. François Faure, Van Bruyssel.	156,770
M. A. Louis Boucher, Joliette.	146,330
M. LeVictor Grandpré, Berthierville.	115,820
M. Lionel Matte, Montauban.	104,330
M. Napoléon Ostigny, Marieville.	96,090
M. Eugène E. Coderre, Farnham.	87,980
M. J. E. Hetu, barbier, L'Assomption.	84,730
M. Georges Evraire, Petit Brûlé.	67,250
M. Arthur Durocher, Hull.	66,740
M. Louis René Roy, St-Simon de Rimouski.	58,100
M. Narcisse Poirier, McDougall's, N. B.	73,140
M. Albert Brault, Valleyfield.	52,240
M. J. H. R. Messier, St-Pie.	50,860

DAMES :

Mlle Clercy Lafleur, Louiseville.	277,890
Mlle Blanche Côté, Sorel.	273,200
Mlle Emilia Portelance, Lachetrotière.	271,170
Mlle Blanche Adam, D'Isarail.	263,330
Mlle Agnès Bourdeau, St-Jacques le Mineur.	149,610
Mlle Eva Guérette, St-Georges de Grantham.	81,480
Mlle Florette Proteau, Ste-Anne de La Pêrade.	75,330
Mlle Clara Montney, Québec.	68,480
Mlle G. A. Marois, St-Romuald.	56,370
Mlle Val. Castonguay, Pointe Cavagnol.	50,720
Mlle Judith Caron, Nicolet.	43,460
Mlle E. Richard, Daveluyville.	40,720
Mlle Yvonne Blais, St-Romuald.	38,270
Mlle Corinne Lacroix, Joliette.	30,320

L'affaire Dillon au Sénat

UNE INTERPELLATION DU SENATEUR CLORAN AU SUJET DU CAS DU CONDAMNÉ A MORT DILLON, OCCUPE TOUTE LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI.

M. Cloran voulait savoir si le gouvernement avait considéré toutes les pétitions qui lui avaient été adressées en faveur de Dillon.

(Dépêche spéciale au "Canada.")

Ottawa, 18. — Au Sénat, cet après-midi, l'hon. M. Cloran, soulevant une question d'urgence, a attiré l'attention de ses collègues sur le cas du condamné John Dillon qui doit être pendu demain matin, vendredi, à Montréal.

Le Sénateur Cloran assure qu'un grand nombre de pétitions implorant la clémence de Son Excellence le gouverneur-général avaient été adressées à celui-ci et qu'il croit que Son Excellence les a fait parvenir au conseil des ministres depuis le 16 novembre, date à laquelle le gouvernement a considéré le cas de Dillon et décidé que la sentence soit exécutée. Le sénateur Cloran désire savoir si le gouvernement a pris en considération les récentes demandes dont il s'agit.

Il invoque les circonstances atténuantes qui ont provoqué l'acte coupable du condamné et l'ont poussé à faire feu sur les représentants de la loi. Et c'est ainsi que, poursuivi par la justice, dans un moment d'égarement, Dillon aurait fait feu et tué l'officier de police Shea.

Le sénateur Dandurand interrompt l'orateur et fait remarquer que la police et les pompiers n'ont été appelés qu'après la mort de Shea, alors que ce dernier allait pénétrer dans la chambre de Dillon en compagnie de l'huissier.

Le sénateur Cloran dit que cet officier avait essayé de pénétrer dans la chambre de Dillon sans être pourvu d'un mandat d'amener en règle. Or la cour a fait remarquer qu'un citoyen est en droit de s'opposer à son arrestation si l'agent de la loi qui veut l'arrêter n'est pas muni d'un mandat en due forme.

En conséquence le sénateur Cloran est d'avis que le gouvernement devrait bien peser cette question avant qu'il ne soit trop tard et que justice capitale n'ait été faite.

Sir Richard Cartwright dit que ce sujet est très pénible, mais qu'il est impossible que la Chambre des Députés ou le Sénat puisse annuler un jugement prononcé par la cour.

Il ne peut donc entretenir aucune espérance au sujet de la grâce de Dillon.

Le Sénateur Cloran rappelle qu'il a demandé si le gouvernement avait considéré toutes les pétitions qui lui ont été adressées au sujet du condamné à mort en question.

Sir Richard Cartwright répond que dans tous les cas de condamnation capitale les particularités de la cause sont intégralement considérées par le Ministre de la Justice et qu'il en a été ainsi dans le cas de Dillon.

LE C. P. R. A HALIFAX

Le Pacifique prolongerait sa ligne jusqu'à la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

(Dépêche spéciale au "CANADA")

Halifax, 18. — Le président du Board of Trade, M. J. A. Johnson, a annoncé que le Pacifique Canadien

allait bientôt prolonger sa ligne jusqu'à Halifax. M. Johnson et le maire d'Halifax, M. Chisholm, sont allés à Ottawa à ce sujet et en ont rapporté l'assurance que le gouvernement accorderait une subvention de \$6,400 par mille à la construction d'une nouvelle ligne du Pacifique, depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'à Halifax.

Le président Shaughnessy s'intéresse personnellement à ce projet. Le Board of Trade est enchanté de cette nouvelle.

LE GUERRE RELIGIEUSE EN FRANCE

LA CROISADE DES EVEQUES CONTRE L'ECOLE LAIQUE AMENE LES ANTICLERICAUX A USER DE REPRESENTATIONS.

Paris, 18. — L'agitation parmi les catholiques de France prend de plus en plus grandes proportions et il semble que ce soit une véritable croisade que les évêques organisent contre les écoles laïques.

Les républicains anticléricaux commencent à s'agiter, soit qu'ils craignent l'effet de la croisade catholique sur les électeurs, soit qu'ils soient bien aises de trouver, eux-mêmes, une machine de guerre à utiliser contre leurs adversaires quand viendront les élections de mai 1910.

A la chambre des députés, à la séance d'hier, un député radical, un ami de M. Combes, M. Delanuy, du Loiret, a entretenu M. Briand, président du conseil, des mesures projetées par les anticléricaux contre leurs adversaires du clergé.

Il est question de faire examiner, par les inspecteurs des écoles primaires, tous les livres classiques employés dans les écoles libres, c'est-à-dire n'appartenant pas au gouvernement. On prétend que, parmi ces livres, il en est qui enseignent l'opposition à la république.

M. Briand a répondu à M. Delanuy qu'il approuvait les mesures projetées.

Les sceptiques prétendent que les amis de M. Combes ne sont pas fatigués que les évêques, par leur campagne contre les écoles laïques, aient réveillé les passions anticléricales qui commencent à s'assoupir.

Cette affaire des écoles laïques est venue se greffer sur un incident d'un autre genre.

L'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, a publié récemment une courte brochure pour inviter tous les honnêtes gens de tous les partis à se grouper pour la défense sociale et pour la défense des libertés civiles et religieuses, tout en acceptant la république.

Mgr Turinaz se basait, disait-il, pour faire cet appel, sur des instructions du saint-siège.

On prétend aujourd'hui parmi les catholiques intransigeants, que Mgr Turinaz n'a publié qu'incomplètement les instructions du pape et que c'est à tort que l'évêque de Nancy a dit dans sa brochure que "si Pie X n'impose à personne de ne pas l'être".

Les monarchistes refusent de se rallier aux vues de Mgr Turinaz.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Fort Smith, 18. — Dix-neuf personnes ont été blessées dans le déraillement d'un train de passagers sur la ligne St-Louis et San Francisco, à Rogers, à seize milles au nord de cette ville. L'accident a été causé par un écartement des rails.

Toronto voudrait des tramways souterrains

LE COMITE SPECIAL DU CONSEIL DE VILLE A ETUDIE HIER, LE RAPPORT RECOMMANDANT LA CONSTRUCTION D'UN SYSTEME DE TRAMWAYS SOUTERRAINS AU COÛT DE \$5,000,000.

Le conseil sera invité à soumettre cette question aux contribuables le 1er janvier prochain.

(Dépêche spéciale)

Toronto, 18. — Le contrôleur Hocken a présenté cet après-midi au comité spécial son rapport sur le système de tramways souterrains pour Toronto. Le rapport recommande la construction d'un système de tramways souterrains partant de la place du marché et s'étendant à l'ouest jusqu'à l'emplacement projeté de la gare Union; au nord, d'un point situé près de l'angle des rues Front et Yonge, jusqu'à un point au nord de l'avenue Roschill, près de la jonction des rues St-Clair et Yonge; de là à l'est le long de la rue Bloor jusqu'à un point près de l'angle des avenues Broadview et Danforth. De plus, une ligne partant d'un point près de l'angle de l'avenue Broadview et du chemin Mill jusqu'à l'ancienne ville de Toronto Est en suivant le côté nord de l'avenue Danforth. Sur le côté ouest de la rue Yonge la ligne partirait d'un point situé près de l'angle de cette rue et de l'avenue St-Clair

pour se continuer à l'ouest le long de cette avenue puis au sud jusqu'au centre de ce qui était autrefois, Toronto Junction.

Ces plans nécessiteraient la construction de 3-4 milles de ligne souterraine et environ 18 milles de ligne superficielle dont le coût y compris le matériel pour la mise en opération, serait de \$4,885,000.

Une construction de ce genre, dit le rapport, permettrait aux citoyens de se rendre de l'angle des rues King et Yonge à la limite Est de Toronto Est en 18 minutes et de Toronto Centre du quartier des affaires, de ce qu'était West Toronto Junction en 25 minutes, et il ajoute, que ces travaux peuvent être exécutés et les lignes mises en opération sans augmenter d'un cent la dette de dette de la ville de Toronto.

Le rapport a été discuté, par les membres du comité spécial composé des contrôleurs Hocken et Harrison et des écrivains Fredin, Hildre, McMillan et McGhie, et il a été décidé de demander au conseil de soumettre cette question aux contribuables le 1er janvier prochain.

LA CHAMBRE ITALIENNE

LA REOUVERTURE DU PARLEMENT ITALIEN A EU LIEU HIER; LE DESASTRE DE CHERRY A FAIT L'OBJET D'UNE INTERPELLATION DE LA PART D'UN DEPUTE SOCIALISTE.

Rome, 18. — L'ouverture de la Chambre des députés a eu lieu aujourd'hui. Le gouvernement a présenté un projet de loi pour la réduction de l'impôt indirect, spécialement sur le sucre, la perte des recettes provenant de cette réduction devant être compensée par une augmentation progressive de l'impôt sur le revenu. Il a été également proposé de faire participer les employés de chemin de fer aux dividendes provenant de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat.

Signor Cabrieli, député socialiste, a décrit le désastre de Cherry et a demandé que le gouvernement demande aux Etats-Unis d'accorder une plus grande protection aux mineurs étrangers. Le ministre des affaires étrangères, M. Tittoni a répondu qu'il avait donné des instructions au consul ita-

lien dans ce district de faire un rapport sur cette catastrophe et de lui fournir les noms des victimes ainsi que de faire une enquête au sujet des responsabilités pour cet accident. Le président de la Chambre a déclaré qu'il espérait que le gouvernement américain accorderait aux ouvriers étrangers la même protection qu'il donne aux mineurs de nationalité américaine et favoriserait les Italiens autant que le gouvernement favoriserait les ouvriers américains en Italie.

Le député républicain, M. Barzilai, durant son discours à la mémoire des députés qui sont morts dernièrement, a fait allusion à l'exécution de Ferrer en Espagne où il a qualifié de persécution de l'idéalisme de la liberté.

FOURRURES

Dans les plus Nouveaux Styles
Qualité Supérieure,
Prix très Modérés.

Nous vous invitons, Mesdames, à visiter notre élégant assortiment de Manchons, Cravates, Etoles en Hermine, Martre, Vision, etc. Un simple coup d'œil vous convaincra que nous avons ce qu'il y a de plus distingué en fait de fourrures, pour 20 p.c. plus bas que dans les magasins les mieux cotés.

O. NORMANDIN

GROS ET DETAIL

350 Boulevard St-Laurent.

194-1-Fy.

La LUMIERE WELLS

CHANGERA LA NUIT EN JOUR

Pour travail extérieur; modèles spéciaux pour les entrepreneurs, les chemins de fer, les mines, les vaisseaux

TROIS GRANDEURS

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER 194-1-F.

Téléphone Main 3420-3421 NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE.

N'OUBLIEZ PAS LA GRANDE TOMBOLA

CONSERVATOIRE LASALLE

\$8.000 DE PRIX A GAGNER

Envoyez 10c et un timbre de 2c pour la réponse et vous recevrez un billet par le retour du courrier. Boîte postale 661 Montréal

192-3-P.

MONTREAL-EST

envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse à

JOS. VERSAILLES Tél. Main 7195 Chambre 501, NEW YORK LIFE BLD. 125 - 6th-Ave-N.Y.

IMPORTATEURS et Vendeurs généraux de Plaque pour Chaudières, Réservoirs et Ponts, Feuilles d'Acier et Feuilles de Fer, Tuyaux pour Chaudières, Tuyaux pour Gaz et Vapeur, Poutrelles de Fer en U, en T et Cornières. Un assortiment considérable arrive à Montréal

JAS. W. PYKE & CIE.,

Marchands de Fer et d'Acier,

EDIFICE "SOVEREIGN BANK," - MONTREAL 9-tun-veed-n.

LA PROCEDURE FRANÇAISE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE DECLARE QUE DES CHANGEMENTS SERONT OPERES DANS LA PROCEDURE CRIMINELLE FRANÇAISE.

Paris, 18. — Le ministre de la Justice, M. Barthou, a confirmé aujourd'hui, la rumeur qui s'était répandue pendant le procès de Madame Steinhil au sujet des réformes qui seraient introduites dans la procédure française. Le ministre a déclaré qu'il nommerait cette semaine une commission parlementaire en vue de faire étudier une réforme dans la procédure de la cour de façon à enlever au juge le droit et le privilège d'agir comme examinateur principal et de hâter les enquêtes préliminaires devant les magistrats.

UN DUEL A PARIS

Paris, 18. — Gustave Terry, qui, par ses accusations de corruption dans l'achat des provisions pour la marine, a été le promoteur des scandales de ce département, a été blessé aujourd'hui dans un duel avec le poète Laurent Tailhade. Terry avait été violemment critiqué par Tailhade dans un article de journal.

EXPLOSION D'UN NAVIRE

LE "BISMARCK" BRULE ET FAIT EXPLOSION DANS LE PORT D'IQUE, CHILI.

New-York, 18. — Des dépêches reçues ici aujourd'hui, annoncent la destruction du vapeur norvégien "Bismarck" dans le port d'Iquique, Chili. Le vaisseau et la cargaison sont complètement détruits. On ne sait pas s'il y a eu des pertes de vie. Les dépêches annoncent simplement que le vapeur a pris feu et a ensuite été détruit par une explosion.

Le "Bismarck" était un nouveau navire, construit à Stockholm, Angleterre cette année. Il avait un tonnage de 13,050 tonnes. Le vaisseau a visité ce port au mois d'août lorsqu'il est parti pour Valparaiso. Il était chargé de nitrate et revenait à New-York, lorsqu'il a été détruit par le feu et l'explosion.

LA PESTE A CARACAS

Caracas, 18. — La peste bubonique a fait de nouveau son apparition dans cette ville; cinq cas ont été découverts dont trois ont été fatals.

LE VERITABLE

SE RECOMMANDE PAR SON AROME AU CHOIX DES AMATEURS-PUR HAVANE ET CHOISI.

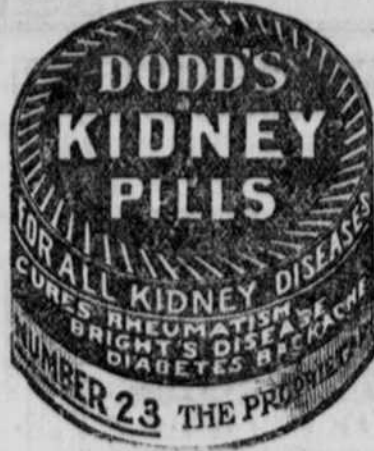
7-20-4

Cigare à 10 Cents

194-1-P

TEMPERATURE

Toronto, 19. — Probabilités pour aujourd'hui : Généralement nuageux, avec une température un peu plus élevée.



LA CRISE AUSTRALIENNE

Le ministre Deakin, dont le télégraphe nous a annoncé la chute, il y a quelques jours, est le cinquième gouverneur qui s'est vu retirer la confiance du Commonwealth australien, il y a huit ans. Comme le cabinet précédent, à la tête duquel était M. Fisher, chef du parti du Travail, le cabinet de M. Deakin était une coalition. Il y a six mois, M. Deakin et son parti réussissent à faire battre le ministre Fisher. Les Deakinistes ont eu le dessus aux élections générales qui suivirent, mais avec une faible majorité. M. Fisher a eu sa revanche.

La question sur laquelle les partisans de Deakin se sont divisés est celle de la répartition à faire entre les divers Etats du Commonwealth, en considération de l'abandon des droits de douane par ces Etats. Lors de la constitution du Commonwealth, on avait convenu d'une somme de \$3.75 par tête de population. Mais cette somme parut par la suite insuffisante à l'administration des affaires de chaque Etat. Le premier ministre, M. Deakin, eut une conférence avec les premiers ministres des Etats; l'on suggéra d'augmenter la répartition à \$5.00 par tête et de maintenir cette augmentation jusqu'au jour où les Etats pourraient racheter la dette qu'ils avaient dû contracter. M. Deakin proposa alors que le Commonwealth assumât les dettes des Etats; il demanda en même temps de différer la question du contrôle des emprunts des Etats par le gouvernement fédéral, et il suggéra qu'assûtôt que les dettes des Etats seraient couvertes par le Commonwealth, celui-ci contractât un emprunt pour la conversion de ces dettes. Il espérait que les Etats ne seraient plus l'utilité de s'adresser au marché de Londres du moment que le Commonwealth se présenterait comme emprunteur.

La lutte s'engagea sur la proposition qui fut faite de rendre permanente et définitive l'augmentation des subsides. On réclama que cette augmentation fût régie dans la constitution. C'est cette lutte qui vient de se terminer par le rejet de la proposition du premier ministre et par la résignation du ministre.

On ne peut prédire comment se terminera cette crise. Aucun des trois partis politiques ne semble s'accorder sur une politique de réajustement de la question financière. Il n'est pas impossible que de nouveaux partis politiques se forment.

FAITS DIVERS

Abus de confiance

Deux individus habitant au No 10 de la rue Ste-Monique ont été arrêtés hier matin par le lieutenant Ménard et le constable St-Pierre, du poste No 6.

Ils sont accusés d'avoir offert l'hospitalité à un journaliste étranger et cela pour lui enlever une somme de \$85.

Le remplacement du détective Lee
En remplacement du détective chinois Lee, décédé il y a environ quinze jours, sur la proposition du chef Carpenter, Willie Chin, un compatriote du policier défunt, a été nommé détective spécial de la province.

Chin, qui a déjà rendu de très grands services à la police de Montréal, a été assermenté hier matin par M. le juge Sicotte.

Il n'est pas coupable
Le procès de M. Louis Loranger, plombier, accusé d'avoir volé un pot en argent à l'ex-détective Ferdinand Guérin, s'est instruit hier matin, en Cour des Sessions Spéciales devant M. le juge Choquet.

Après avoir entendu la preuve, le président du tribunal a acquitté M. Loranger, mais il déclare que le pot appartenait à l'ancien policier, ce dernier l'affirmant sous serment.

Sauvé par son camarade
Mercredi soir, le pompier James Nickle, de la caserne No 9, rue Richar, a failli se noyer dans le canal Lachine, vis-à-vis la "Canada Sugar Refinery". Il aidait à faire l'essai de la pompe de sa caserne, lorsqu'il glissa et tomba dans l'eau très profonde à cet endroit. Le mécanicien John Ahearn se jeta au secours de Nickle qui parvint à saisir, comme il apparaissait à la surface. Le pompier Nickle s'était gravement blessé au côté, sur le bord du canal, et son arrivée à la caserne, le capitaine Bennett, craignant qu'il n'eût des côtes fracturées, le fit conduire à sa demeure.

SONT AU RIENDEAU

MM. Arthur Demers, Québec; Jos. Gagnon, Québec; A. Lacouture, Jor. J. Deetz, Winnipeg; O. Durocher, Ottawa; Joseph, Ernest, Arthur Primeau, Mariville; A. J. Duhaime, St-Hyacinthe; Dr L. Marché, St-Eustache; L. Sauvageau, St-Pierre; Les Bequets; H. T. Shaw, Toronto; M. et Mme Labonté.

ST-VALENTIN

St-Valentin, 18. — MM. David Bourgeois, de Montréal; Narcisse Berger, de Napierville; Alfred Denault, de Champlain, N. Y., étaient en visite, chez M. David Ethier, dimanche dernier. — M. Calixte Poulin et sa famille, sont partis pour Winooka, Vermont, où il résideront désormais. — Les funérailles de M. Valentin Béchard, décédé dimanche dernier, ont eu lieu, mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Lettre parlementaire

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN ET LE TARIF AMERICAIN. — L'HON. M. FIELDING DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT NE SE LAISSERA PAS INTIMIDER PAR LES MENACES DES ETATS-UNIS. — LE BILL DU TRAITE SUBIT SA PREMIERE LECTURE.

Les estimés pour 1909-10 ont été présentés à la Chambre hier.

(De notre Correspondant Parlementaire.) M. Monk proteste vigoureusement et Ottawa, 18. — Les estimés pour 1909-10 ont été présentés, cet après-midi, au début de la séance.

Il était entendu que les mesures des députés auraient priorité, encore aujourd'hui, mais, après la présentation des bills et les questions, aucun député n'était prêt à présenter une résolution. En conséquence, on passa aux mesures du gouvernement.

Une discussion fut alors soulevée sur le traité franco-canadien par M. Monk, qui continue à faire preuve à la fois d'esprit de travail et d'humeur fâcheuse; elle amena la déclaration de M. Fielding que le gouvernement canadien n'a pas à se laisser influencer par les menaces tarifaires des Etats-Unis, dans ses relations commerciales vis-à-vis de la France; et que si les Etats-Unis nous appliquent la clause "ad valorem", il y a tout à perdre que nous par cette clause.

M. Tupper dit que, loin d'attendre pour savoir ce que feront les Etats-Unis, le Canada doit aller au devant des coups, et ratifier immédiatement le traité.

Si l'on suivait les conseils de la gauche et si l'on requerrait l'information du gouvernement des Etats-Unis, ce serait précisément l'inverse à nous appliquer la surtaxe de 25 p.c., en laissant entendre que nous la craignons.

M. Currie s'attaque à la politique générale du gouvernement, et se déclare en faveur d'un tarif uniforme pour tout le monde.

Sir Wilfrid Laurier fait remarquer que si le nouveau traité franco-canadien constitue un traitement de faveur qui peut nous valoir les contre-coups du tarif américain, cela serait vrai également du traité de 1893; et, entre les deux, ne vaut-il pas mieux ratifier le nouveau traité, beaucoup plus avantageux que celui de 1893, et, cependant, n'aura pas d'effet différent de l'autre, par rapport au tarif américain.

L'hon. M. Patterson rappelle que le traité a déjà été ratifié par la Chambre; et s'il doit revenir devant elle, cela n'est dû qu'à un léger changement qui ne peut modifier son opinion. Toute autre considération serait contraire à la dignité de la Chambre, qui a déjà approuvé ce traité, et ne peut maintenant le mettre de côté, par la seule crainte que cela ne déplaie à une troisième nation.

M. Patterson, personnellement, n'est pas d'avis d'ailleurs qu'un traité régulier, comme celui qui est proposé entre la France et le Canada tombe sous le coup de la clause "ad valorem" du tarif américain.

M. W. F. McLean, sur ce point, se range du côté du gouvernement et dit que le Canada ne doit pas se laisser intimider par les Etats-Unis.

La résolution est finalement adoptée, avec l'entente proposée par M. Fielding que la discussion, reprendra sur le bill.

En conséquence, le bill du traité franco-canadien est présenté et lu une première fois.

L'hon. M. Fisher donne avis d'une proposition pour prévenir la propagation d'insectes nuisibles à la végétation; cette résolution sera discutée prochainement.

Et la chambre s'ajourne à 5.30 heures.

Présentation de bills et interpellations.
Deux bills ont été présentés cet après-midi, par M. Lewis (Huron). Un des députés qui fournissent le plus de projets de législation et qui ramène la plupart de ses bills de la session passée. Ce sont : un bill modifiant la ligne de charge des navires; un autre pour empêcher la reddition de la ligne des navires dans le but d'éviter les accidents. M. Lewis a six autres bills au portefeuille, qu'il présentera prochainement entre autres son fameux bill sur l'utilisation de la lumière du jour.

Au cours des interpellations, le gouvernement a déclaré à M. Hughes qu'il avait l'intention de modifier, au cours de la présente session, la loi concernant l'émission du scrip pour service dans le Sud-Africain, adopté il y a deux ans.

M. A. M. Foster, qui demandait où est rendue l'action que devait porter l'hon. M. Pugsley devant la Cour Suprême d'Équité du Nouveau-Brunswick, au sujet de la reddition de comptes de la "New-Brunswick Coal & Ry Co." Sir Wilfrid Laurier a répondu qu'il ne considérait pas que cette question était d'intérêt public. On se rappelle que cette action avait été prise par M. Pugsley au cours du débat dirigé contre lui par la gauche, à la session passée.

F. R.

LA BIBLIOTHEQUE GAGNON

Une entrevue avec le juge Lafontaine au sujet de la venue de cette collection à Montréal.

La nouvelle que des démarches étaient faites pour doter la bibliothèque civique de la magnifique collection de livres de M. Philias Gagnon, n'a pas manqué de réjouir les nombreuses personnes qui s'intéressent aux questions d'éducation. Entrevue à ce sujet, l'hon. juge Lafontaine n'a pas caché sa satisfaction.

C'est une bonne nouvelle que, très éclairé et très averti, le directeur de l'Ecole Normale ait pu prévenir l'envie à l'extérieur de la magnifique bibliothèque de M. Philias Gagnon. On sait que depuis longtemps, M. l'abbé Dubois consacrait beaucoup de son temps à la formation d'une bibliothèque, de livres canadiens, marchant ainsi sur les traces de l'abbé Verreault avec l'intention de réparer l'erreur par lui commise d'avoir légué sa bibliothèque à l'université Laval de Québec, où il se trouvait abandonnée. C'est à sa bonne ville de Montréal qu'il a songé en faisant ces démarches.

Il n'y a qu'un acquiescement tout indicé, possible et nécessaire, pour cette bibliothèque, c'est la cité de Montréal. Les amis de l'université Laval ont pu y songer, et nous ne pouvons

CHANGEMENTS MINISTERIELS

L'HON. RODOLPHE ROY EST NOMME JUGE ET L'HON. M. DECARIE LUI SUCCEDE.

L'hon. M. Caron devient ministre de l'Agriculture. — Elections partielles le 6 décembre.

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 18. — L'hon. L. R. Roy, Secrétaire de la province, dans le cabinet de Sir Lomer Gouin, a donné sa démission aujourd'hui. L'hon. J. Décarie, lui succède, et l'hon. J. E. Caron, devient ministre de l'Agriculture. La nomination des candidats aux élections dans les comtés de Kamouraska et L'Islet, conséquence de ces changements ministériels, est fixée au 29 novembre et la votation au 6 décembre.

Les nouveaux ministres ont pris possession de leurs bureaux aux départements du Secrétariat et de l'Agriculture cet après-midi.

M. C. J. Simard, demeure le secrétaire particulier de l'hon. M. Décarie et M. Lafferté, de l'hon. Ministre de l'Agriculture.

L'hon. Joseph-Eduard Caron est né à Sainte-Louise, le 10 janvier 1866, du mariage d'Eduard Caron et de Desanges Cloutier. C'est un cultivateur et s'est toujours beaucoup occupé des questions agricoles dans son comté. Il est le secrétaire-trésorier des corporations municipales et scolaires de sa paroisse et de la société d'agriculture du comté de L'Islet. Elu député de ce comté en 1903, il fut réélu en 1904 et en 1908. Il fut nommé ministre sans portefeuille en 1909.

Le conseil de l'instruction publique
Il a eu sa dernière séance, hier, à Québec. — L'uniformité des livres.

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 18. — Le comité catholique du conseil de l'instruction publique a terminé sa session d'automne aujourd'hui. On a décidé que l'âge minimum pour l'admission des jeunes filles aux fonctions de l'enseignement soit de 17 ans, et que l'enseignement de l'histoire du Canada occupe la première place de préférence à l'histoire de l'Angleterre et de la France.

Le comité a en outre fait la distribution des fonds spéciaux de \$44,000 aux maisons d'éducation supérieure et de \$13,000 pour les municipalités pauvres.

Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a présenté, ce matin, un avis de motion relatif à l'uniformité des livres. Il propose l'adoption du principe récemment édicté par la Cour d'Appel, mais avec certaines restrictions. Ainsi lorsqu'une municipalité scolaire engagera des communautés religieuses pour enseigner, celles-ci pourront se servir de leurs livres.

M. Stinson a donné un autre avis de motion, relativement à l'inspection des écoles, qui comporte que les inspecteurs devront consacrer tout leur temps à leurs fonctions, faire un budget, qu'il dit-il, est une condamnation de mauvais finance et de socialisme brumeux. C'est la plus grave question soulevée de mémoire d'homme. Qui en décidera?

Une voix : — Le peuple! — Est-ce que ce sera la majorité chinoise (?) de 1906? S'il en est ainsi, pouvons-nous dire que le peuple du pays a conservé la direction de ses propres affaires? Y avait-il quelqu'un en 1906 qui put prévoir un budget comme celui-ci?

D'après M. Balfour, les socialistes avouent que les libéraux creussent leur propre tombe en employant contre les propriétaires fonciers des arguments qui peuvent aussi bien servir contre les capitalistes. Il fait appel au peuple du Canada, fin qu'on ne fasse rien de nature à diminuer la sécurité de celui qui possède des biens légitimement acquis.

Au sujet de la réforme du tarif, il dit que son parti s'est engagé à ne

rien faire qui puisse augmenter le coût ordinaire de la vie, et il montre à la population industrielle du Lancashire les avantages de pouvoir négocier des traités de réciprocité, qui abaissent les droits à l'étranger sur les cotonnades exportées. Il cite l'exemple de l'Allemagne et demande si les Anglais ne peuvent pas faire comme elle parce qu'ils sont trop fiers ou trop stupides pour l'imiter.

Il arrive à la préférence aux colonies. Il fut un temps, dit-il, où il était de mode de se moquer de l'idée que la Grande-Bretagne avait quelque chose à gagner en ouvrant des relations commerciales plus intimes avec ses colonies. On n'en rit plus aujourd'hui.

Il n'y a pas de doute que nous gagnons beaucoup par la préférence que nous accordons aux colonies; et nous gagnons davantage avec le temps, à mesure que les grandes nations s'accroissent en population et en richesse et que grâce à la préférence, elles auront de plus en plus recours aux grandes industries de ce pays.

Puis M. Balfour se lance dans un appel aux industriels du coton, sur la même ligne préférentielle. Il tourne en ridicule la vieille rengaine du libre-échange, qui a pu être bonne il y a 60 ans, mais qu'il faut changer lorsque les conditions changent. Si Cobden vivait aujourd'hui, il modifierait ses idées sur le libre-échange.

Puis il termine en approuvant la motion de lord Lansdowne. La grande fonction de la Chambre des Lords est de voir que le gouvernement du pays soit un gouvernement populaire, pays avant de permettre des abus, le peuple ait été consulté et s'en soit rendu responsable.

"Quelle que soit le verdict rendu, dit-il en terminant, je dis que lord Lansdowne a raison."

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Mais en répondant à l'alarme de ce feu le fourgon à boyaux de la caserne No 25 est venu en collision avec un tramway et s'est brisé. Le fourgon, conduit par le pompier Sénécal, suivait un tramway de la rue Sainte-Catherine, allant vers l'Est, quand, à l'angle de la rue St-Urbain, le conducteur voulut quitter la voie pour passer devant le tramway, les roues d'arrière du fourgon s'obstinèrent à suivre l'impulsion et la voiture frappa le tramway. Les roues et les ressorts d'arrière furent brisés, mais les pompiers purent sauter à terre sans se voir ébranlés d'être ébranlés. Le fourgon a été envoyé à l'atelier de réparations. Personne n'a été blessé.

LE FOURGON DE BOYAUX DU POSTE No 25 brisé par un tramway.

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Mais en répondant à l'alarme de ce feu le fourgon à boyaux de la caserne No 25 est venu en collision avec un tramway et s'est brisé. Le fourgon, conduit par le pompier Sénécal, suivait un tramway de la rue Sainte-Catherine, allant vers l'Est, quand, à l'angle de la rue St-Urbain, le conducteur voulut quitter la voie pour passer devant le tramway, les roues d'arrière du fourgon s'obstinèrent à suivre l'impulsion et la voiture frappa le tramway. Les roues et les ressorts d'arrière furent brisés, mais les pompiers purent sauter à terre sans se voir ébranlés d'être ébranlés. Le fourgon a été envoyé à l'atelier de réparations. Personne n'a été blessé.

LE FOURGON DE BOYAUX DU POSTE No 25 brisé par un tramway.

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Mais en répondant à l'alarme de ce feu le fourgon à boyaux de la caserne No 25 est venu en collision avec un tramway et s'est brisé. Le fourgon, conduit par le pompier Sénécal, suivait un tramway de la rue Sainte-Catherine, allant vers l'Est, quand, à l'angle de la rue St-Urbain, le conducteur voulut quitter la voie pour passer devant le tramway, les roues d'arrière du fourgon s'obstinèrent à suivre l'impulsion et la voiture frappa le tramway. Les roues et les ressorts d'arrière furent brisés, mais les pompiers purent sauter à terre sans se voir ébranlés d'être ébranlés. Le fourgon a été envoyé à l'atelier de réparations. Personne n'a été blessé.

LE FOURGON DE BOYAUX DU POSTE No 25 brisé par un tramway.

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Un Aliment riche, agréable, fortifiant et facile à digérer

Ogilvie's Wheat Marrow

formé de la mûlle du plus beau blé de l'Ouest Canadien, remplace avantageusement la viande au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

En vente partout.

The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd
MONTREAL ET WINNIPEG.

M. Balfour à Manchester

GRAND DISCOURS D'ENTREE EN CAMPAGNE DU CHEF DES TORYS D'ANGLETERRE.

Londres, 18. — M. Arthur Balfour, ex-premier ministre et chef du parti torys anglais, a choisi la ville de Manchester, pour y prononcer son discours d'entrée en campagne, dans la lutte que la motion de lord Lansdowne a déclenchée sur le Royaume-Uni d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

Très prudent jusqu'ici, lorsqu'il avait à mentionner la politique protectionniste de M. Chamberlain, il est devenu plus osé, plus affirmatif, plus défini et quoiqu'il ait continué à parler de "Réforme fiscale" c'est bien la "protection" qu'il venait prêcher dans la cité du libre-échange.

Quelles sont, a-t-il dit, les questions du jour? C'est La Réforme du tarif, le Budget, le Socialisme, les Lords. Il a placé bien en face les deux grosses questions économiques : la Réforme fiscale et le budget, un budget qui, dit-il, est une condamnation de mauvais finance et de socialisme brumeux. C'est la plus grave question soulevée de mémoire d'homme. Qui en décidera?

Une voix : — Le peuple! — Est-ce que ce sera la majorité chinoise (?) de 1906? S'il en est ainsi, pouvons-nous dire que le peuple du pays a conservé la direction de ses propres affaires? Y avait-il quelqu'un en 1906 qui put prévoir un budget comme celui-ci?

D'après M. Balfour, les socialistes avouent que les libéraux creussent leur propre tombe en employant contre les propriétaires fonciers des arguments qui peuvent aussi bien servir contre les capitalistes. Il fait appel au peuple du Canada, fin qu'on ne fasse rien de nature à diminuer la sécurité de celui qui possède des biens légitimement acquis.

Au sujet de la réforme du tarif, il dit que son parti s'est engagé à ne

rien faire qui puisse augmenter le coût ordinaire de la vie, et il montre à la population industrielle du Lancashire les avantages de pouvoir négocier des traités de réciprocité, qui abaissent les droits à l'étranger sur les cotonnades exportées. Il cite l'exemple de l'Allemagne et demande si les Anglais ne peuvent pas faire comme elle parce qu'ils sont trop fiers ou trop stupides pour l'imiter.

Il arrive à la préférence aux colonies. Il fut un temps, dit-il, où il était de mode de se moquer de l'idée que la Grande-Bretagne avait quelque chose à gagner en ouvrant des relations commerciales plus intimes avec ses colonies. On n'en rit plus aujourd'hui.

Il n'y a pas de doute que nous gagnons beaucoup par la préférence que nous accordons aux colonies; et nous gagnons davantage avec le temps, à mesure que les grandes nations s'accroissent en population et en richesse et que grâce à la préférence, elles auront de plus en plus recours aux grandes industries de ce pays.

Puis M. Balfour se lance dans un appel aux industriels du coton, sur la même ligne préférentielle. Il tourne en ridicule la vieille rengaine du libre-échange, qui a pu être bonne il y a 60 ans, mais qu'il faut changer lorsque les conditions changent. Si Cobden vivait aujourd'hui, il modifierait ses idées sur le libre-échange.

Puis il termine en approuvant la motion de lord Lansdowne. La grande fonction de la Chambre des Lords est de voir que le gouvernement du pays soit un gouvernement populaire, pays avant de permettre des abus, le peuple ait été consulté et s'en soit rendu responsable.

"Quelle que soit le verdict rendu, dit-il en terminant, je dis que lord Lansdowne a raison."

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Mais en répondant à l'alarme de ce feu le fourgon à boyaux de la caserne No 25 est venu en collision avec un tramway et s'est brisé. Le fourgon, conduit par le pompier Sénécal, suivait un tramway de la rue Sainte-Catherine, allant vers l'Est, quand, à l'angle de la rue St-Urbain, le conducteur voulut quitter la voie pour passer devant le tramway, les roues d'arrière du fourgon s'obstinèrent à suivre l'impulsion et la voiture frappa le tramway. Les roues et les ressorts d'arrière furent brisés, mais les pompiers purent sauter à terre sans se voir ébranlés d'être ébranlés. Le fourgon a été envoyé à l'atelier de réparations. Personne n'a été blessé.

LE FOURGON DE BOYAUX DU POSTE No 25 brisé par un tramway.

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Mais en répondant à l'alarme de ce feu le fourgon à boyaux de la caserne No 25 est venu en collision avec un tramway et s'est brisé. Le fourgon, conduit par le pompier Sénécal, suivait un tramway de la rue Sainte-Catherine, allant vers l'Est, quand, à l'angle de la rue St-Urbain, le conducteur voulut quitter la voie pour passer devant le tramway, les roues d'arrière du fourgon s'obstinèrent à suivre l'impulsion et la voiture frappa le tramway. Les roues et les ressorts d'arrière furent brisés, mais les pompiers purent sauter à terre sans se voir ébranlés d'être ébranlés. Le fourgon a été envoyé à l'atelier de réparations. Personne n'a été blessé.

LE FOURGON DE BOYAUX DU POSTE No 25 brisé par un tramway.

Un incendie éclatait mercredi chez un Chinois de la rue Cadieux. Il a été rapidement éteint et les dommages ne sont pas importants.

Mais en répondant à l'alarme de ce feu le fourgon à boyaux de la caserne No 25 est venu en collision avec un tramway et s'est brisé. Le fourgon, conduit par le pompier Sénécal, suivait un tramway de la rue Sainte-Catherine, allant vers l'Est, quand, à l'angle de la rue St-Urbain, le conducteur voulut quitter la voie pour passer devant le tramway, les roues d'arrière du fourgon s'obstinèrent à suivre l'impulsion et la voiture frappa le tramway. Les roues et les ressorts d'arrière furent brisés, mais les pompiers purent sauter à terre sans se voir ébranlés d'être ébranlés. Le fourgon a été envoyé à l'atelier de réparations. Personne n'a été blessé.

HOTEL DE VILLE EN FEU

Un incendie détruit en partie l'hôtel de ville de Elmira, et cause pour \$60,000 de dommages.

Elmira, N.Y., 18. — Un feu causé par une étincelle électrique a presque complètement détruit l'hôtel de ville de Elmira ce matin. Toutes les parties du bâtiment ont été fortement endommagées par l'eau et par les flammes. Le toit s'est effondré et le feu a rasé les deux étages supérieurs. Le bâtiment était évalué à \$165,000 et les pertes sont estimées à \$60,000 avec des assurances se chiffrent seulement à \$15,000.

LA DIETE FINLANDAISE

La Diète a été dissoute hier pour avoir refusé de voter \$4,000,000 pour la défense de l'empire russe.

Helsingfors, 18. — La Diète finlandaise a été dissoute aujourd'hui à cause de son refus de sanctionner le projet de loi, présenté par le gouvernement demandant une subvention de \$4,000,000 pour la défense de l'empire russe. Une élection aura lieu le 1er février et la nouvelle Diète se rassemblera le 1er mars.

La dissolution de la Diète était attendue après le rejet du projet de loi hier. La lutte à la Diète a été la même que celle qui a eu lieu au Sénat dernièrement. Le Sénat avait refusé de siéger et ses membres avaient été élus à la Diète. Le Sénat avait refusé de voter \$2,000,000 pour la défense de l'empire, mais le gouvernement russe désirait obtenir une somme de \$4,000,000.

Chronique des Sports

M. R. GAUTHIER, DU CLUB POMINION, EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT.

Les deux clubs de raquettes de Sherbrooke ont élus leurs officiers pour la saison 1910.

TOM LONGBOAT ET BILLY SHERRING FERONT UNE TOURNÉE DU CANADA.

Un club de hockey strictement amateur a été formé, hier soir, à Hochelaga. — Nouvelles de partout. — Echos sportifs.

LA CROSSE

UN GRAVE ACCIDENT

M. Rodolphe Gauthier, le joueur de défense bien connu du Dominion a été victime d'un grave accident mardi après-midi. Chariotier de son état, Rodolphe tomba en bas d'un voyage de pierre qu'il conduisait et la lourde charge lui écrasa le pied. Il a été transporté à l'hôpital Western où les médecins ont déclaré son cas très grave.

IL EST REMBOURSE

New Westminster, 18. — Les dirigeants des New-Westminster ont envoyé un chèque de \$300 à l'échevin O'Connell en remboursement de ses dépenses de voyage comme arbitre des toutes New-Westminster-Tecumseh. Les fidèles commissaires de la coupe Minto avaient approuvé le compte présenté par l'échevin montréalais.

LA COURSE A PIED

TOM ET BILLY EN TOURNÉE
Hamilton, 18. — Tom Longboat et Billy Sherring commenceront le 30 courant une série de courses, dont la première sera disputée à Chatham. Ils visiteront ensuite les principales villes du Canada et des Etats-Unis.

EN ROUTE POUR WINNIPEG
Toronto, 18. — Tom Longboat et son gérant Sol Mintz sont partis hier soir pour Winnipeg. L'Indien y rencontrera Shrubbs samedi prochain dans une course de 15 milles.

DE BONS COUREURS

De bons coureurs, si nous en croyons la "Dépêche Tunisienne", ce sont les Indiens Séria.

... Qui vivent près du golfe de Californie. Ils sont quatre cents à peine et dédaignent comme inutiles les arcs et autres armes de jet. En rase campagne, leurs femmes et leurs enfants prennent tous les jours les livres à la main. Ce sont là des peuples, indigènes des guerriers. Ceux-ci s'attaquent aux antiques, aux cerfs et aux taureaux sauvages, qu'ils capturent à la course et ramènent comme de vulgaires bestiaux devant les huttes de la tribu.

Le cheval le plus vite ne saurait se mesurer avec eux; ils font à pied les mêmes prouesses qu'un cowboy sur sa monture. M. Mac Gee, professeur d'éthnologie, a vécu longtemps parmi eux; il a été souvent témoin d'un de leurs jeux favoris: la course d'un cheval et d'un Séria.

Un enfant donne la chasse au cheval et le fait tourner en cercle sur une piste fermée pour le lancer à toute vitesse; on ouvre alors une des barrières, la bête se précipite dans la plaine, elle n'a pas fait 100 mètres que l'homme l'a rattrapée; 50 mètres plus loin, l'homme a bondi sur son dos, saisi d'une main sa crinière, de l'autre ses naseaux; elle tombe sur le sol, l'épine dorsale brisée.

LA RAQUETTE

LE DR BRIDLEY EST ELU

Sherbrooke, 18. — Vendredi soir, à l'hôtel Magog, les raquetteurs du Sherbrooke Snow Shoe Club ont eu leur réunion générale sous la présidence du col. Worthington. Après le rapport du secrétaire honoraire, M. Harry Lawrence établissant la situation florissante du club, il a été passé aux affaires en discussion. Une marche générale de tous les raquetteurs de la ville, pour ce convoqués, a été arrêtée au 15 décembre prochain. Par l'élection des officiers, le bureau 1909-1910 est ainsi formé: Président, Dr F. H. Bradley; secrétaire-trésorier, M. H. Lawrence; Capitaine, M. V. Spearing.

LES ELECTIONS DU ST-FRANCOIS

Sherbrooke, 18. — L'élection annuelle des officiers du club de raquettes St-François a eu lieu, la semaine dernière, aux quartiers d'été du club, à Sherbrooke-Est. 75 membres de l'organisation prirent part à l'enregistrement du scrutin qui donna le résultat suivant:

Président honoraire, M. C. Beau

signé, avec les Wanderers, parce que ces derniers, auraient été menacés de "boycoit", s'ils enlevaient ce fameux joueur, aux Ottawas.

Un maximum de salaire, la vente, l'échange et l'achat des joueurs, sont des questions qui seront discutées, à la grande assemblée de jeudi prochain.

Jack Winchester sera encore à la tête de l'équipe d'Edmonton la saison prochaine. Winchester est un "general" que plusieurs équipes ont cherché à engager.

Le petit frère de Pud Glass, jouera cet hiver, à New-York. Doué d'un bon jugement, et très vite sur les patins, le frère de l'autre fera certainement bonne figure dans la ligue des Gotham.

Les Renfrew et les Cornwall désespèrent de pouvoir entrer dans l'E.C.H.L.

Hugh Leman ne qu'il ait signé pour jouer dans les buts des Senators. Hugh est un sage qui attendra la demande des clubs, avant de fixer ses honoraires.

Pittsburg qui fut pendant les trois dernières années le petit Klondyke de nos joueurs canadiens n'aura pas de hockey cet hiver. Le gérant McSwigan, du Duquesne Garden, est fatigué, dit-il, de se faire exploiter.

La Ligue Fédérale attend, des résultats de la prochaine assemblée de l'"Eastern Canada", avant de travailler à son organisation pour la saison de 1909.

LA BOXE

D'INTERESSANTS DETAILS.

D'intéressants détails nous parviennent d'Amérique sur la rencontre de Jack Johnson avec Stanley Ketchell, à Colma, Californie, le 16 octobre.

De l'avis des journalistes présents, ce fut, au point de vue boxe, un réel succès pour les spectateurs. Malgré la différence de puissance, et, conséquemment, de tactique adoptée, chacun des adversaires fit preuve d'une grande science. A son entrée sur le ring, le nègre fut hué par quelques-uns; le reste de la foule manifesta son mépris par le plus froid silence, alors que la présentation de Ketchell, l'ancien cowboy du Michigan, saluée par des hurrahs et des applaudissements.

On lut au public, un télégramme de Joffre, envoyé de Londres, et ainsi conçu: "Hope the white man will knock the black man's head off." ("J'espère que l'homme blanc cassera la tête du Nègre.") Ces considérations, charmantes en vérité pour Johnson, auraient pu, sans doute, être criées un peu plus à l'écart de l'intéressé, mais n'oublions pas que cela se passait aux Etats-Unis. Johnson, parait-il, sourit, impassible. Puis la ronde commença. Le Noir, tout comme à Sydney, avait bien l'air du cruel maître d'école corrigeant un vilain petit garçon. Pour boxer Ketchell, il courait sa haute taille. Une fois, il le ramassa à terre et d'une main le remit debout au milieu du ring. Du commencement à la fin, Johnson fit montre de son équilibre, souple, et à peu près unique. Ketchell, de son côté, attaqua sans relâche comme un lion. Jusqu'à douzième round, le sympathique champion blanc ne fit guère que prendre ce que les Anglois appellent "punishment", une chose que nous définissons en français par cet exquise euphémisme "encaisser", (tout peine méritant salaire.) A la mi-temps de la douzième reprise, Johnson, ayant baissé la tête après une parade, reçut sur l'oreille gauche un formidable "jab" de Ketchell. Ce coup l'envoya à terre entre cinq et six secondes. Déjà la foule trépidait d'enthousiasme, et le cowboy souriait, lorsque le Nègre se releva d'un bond, sauta sur son adversaire comme une bête fauve, lui décocha un terrible coup de droit dans la mâchoire, immédiatement suivi d'un gauche à l'estomac; puis comme le jeune blanc décollait déjà de la tête, il finit de l'assommer par un "hook" très court et qu'on vit à peine. Emporté par son élan, Johnson chut sur les mains, en travers du corps de Ketchell. Mais il se redressa aussitôt. On dut emporter "Stan" hors de l'arène.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Comme la nouvelle Association de la N. L. U. et de l'E. C. H. L., seront récents pour surveiller leurs intérêts. Les organisations dont les noms suivent ont moralement promis leur appui à la future Association Athlétique d'Amateurs du Canada:

A cette même assemblée, sera soumise une constitution, puis les directeurs de la nouvelle union seront élus.

Sud, qui a été chargée d'examiner les règles de ces diverses fédérations. Il a été décidé que l'AAA n'envoierait pas d'équipage aux Jeux Olympiques d'Athènes en 1910.

Le polo aquatique, que nos concitoyens Anglais pratiquent depuis longtemps, compte aujourd'hui plusieurs canadiens-français parmi ses admirateurs. Il y a même plus.

Sur six équipiers, le club Nautique de Maisonneuve compte quatre des nôtres. Ces débutants dans une spécialité sportive qui s'adapte admirablement bien à nos aptitudes ont donné là un bel exemple d'initiative qui mériterait d'être suivi. Les nageurs Canadiens-français ne manquent pas. Il suffirait de les réunir pour doter la métropole canadienne de plusieurs bons équipages qui sauraient nous faire honneur.

M. Cardinal, Cyphre, Fortin, et venant donner présentement un bel exemple à notre jeunesse. Nous souhaitons qu'ils aient des imitateurs!

Le foot-ball

WIGLE NE JOUERA PAS
Hamilton, 18. — Les Tigers seront privés des services du fameux ailier Wigle, dans leur rencontre de samedi prochain, avec les Ottawas. Wigle se fit blesser à la cheville du pied droit pendant la partie du 13 novembre avec les Argonauts, et son médecin lui a fait savoir aujourd'hui qu'il ne pourra s'aligner dans la joute de détail de demain.

BASE-BALL
DUNN L'ACHETE.
Baltimore, 18. — La franchise du club Baltimore, de la ligue de l'Est, a été vendue à l'ancien créant Dunn. Celui-ci s'est associé plusieurs anciens joueurs comme actionnaires.

LES CEDRES
Les Cedres, 18. — Mardi dernier, avait lieu, aux Cedres, le mariage de Mlle Eglantine Sauvé avec M. D. Proulx. Après la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés sont partis par le train de 9.15 pour un voyage à Montréal, rendre visite à leurs nombreux parents et amis.

— Le mariage de Mme Vve Dorice Dault, (née Dorina Bélair) avec M. Canut Laborissadière, a été célébré, hier, en l'église paroissiale. Après la bénédiction nuptiale, l'heureux couple est parti en voyage de noces.

— Mme Aldéric Binette, qui était dangereusement malade, prend beaucoup de mieux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— M. Lanthier, commerçant de foins bien connu, fait, cette semaine, une nouvelle levée de foins, au prix de \$10 et \$12.25, laissant ainsi une somme de \$1,000 environ, dans le canton de St-Férel.

— La sécheresse se fait, ici, de plus en plus sentir et un grand nombre de cultivateurs sont obligés de charroyer l'eau des sources et rivières pour abreuver leurs animaux, chose assez rare à cette saison de l'année.

— Après les gelées que nous avons eues, la semaine dernière, nous avons un temps superbe pour les travaux d'automne; tous en profitent pour finir leurs labours.

WATERLOO
(Correspondance spéciale)
Waterloo, 18. — M. G. A. Poirier, inspecteur de chaudères à vapeur, est retenu chez lui par une légère indisposition.

— Le curé Beauregard est à faire sa visite dans la ville, il se propose de terminer cette semaine, si le temps est favorable.

— Mlle Alice Dupont est en visite à Eastman, chez sa sœur, Mme Henri Gosselin.

— M. A. Côté a loué du docteur England, de Montréal, un des magasins autrefois occupés par Louis Bouchard. Il y ouvrira un étal de boucher au mois de janvier prochain.

— MM. Wallace et Robinson ont fait de grandes réparations à leur moulin et aux terrains environnants.

— M. Ernest Doe a été l'heureux gagnant d'une montre en or, dont la compagnie Orientale, qui fut mise en loterie samedi dernier.

YAMACHICHE
(Correspondance spéciale)
Yamachiche, 18. — Le résident de M. Thomas Meunier a été la proie des flammes, dans la nuit du 15 courant. On attribue l'origine du feu à une lampe qui était allumée toute la nuit. Le gaz aurait augmenté tout à coup, croissant, en mettant le feu au plafond. On n'a pu sauver que très peu de meubles. Une partie des pertes est couverte par les assurances.

— Monsieur et Madame Louis George Gélinais, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Monsieur Thomas Trahan faisait baptiser, hier, deux fils jumeaux.

— Depuis une huitaine, nos cultivateurs de différentes parties de la paroisse, se plaignent d'être visités par des hôtes peu agréables. En effet, presque toutes les nuits, il leur disparaît des volailles. On croit aujourd'hui, être sur la piste des voleurs.

— Les dames charitables ont commencé leurs quêtes pour le bazar annuel, et les paroissiens, qui ont à cœur de soutenir l'Hospice, ont recueilli tant d'offrandes et de vieillards, annoncent largement.

— On annonce pour la mi-Janvier, le mariage de M. Donat Bourassa, tailleur, de Montréal, avec Mademoiselle Angéline Lannoy.

LAC DESERT
(Correspondance spéciale)
Lac Desert, 18. — Dimanche à la grande messe, le Père Bertin, curé à Minerve, depuis 8 ans, nous a annoncés son départ. Il a fait des adieux touchants à ses paroissiens.

A ce vénérable et digne prêtre, revient une large part de l'avancement opéré dans la Minerve.

Les paroissiens du Canton de la Minerve, lui rendent le meilleur souvenir.

— Pour la saison, nous avons une température idéale.

LA MARCHE
H. MULLER ET LES RECORDS
Berlin, 18. — Dimanche dernier, le champion allemand Hermann Muller, du Sport Club Komot, s'est attaqué officiellement à plusieurs records de marche. Il essaya d'abord d'améliorer le record du monde du quart de mille et y réussit pleinement. Son temps est 1 m. 11 secondes 4-10, alors que l'ancien record était de 1 m. 20 secs. 1-10. Continuant ses efforts, il battit les records allemands suivants:

1,000 m en 3 m. 51, (ancien record, 3 m. 56 secs. 2-5).

1,500 m. en 6 m. 15 secs. 3-5 (ancien record, 6 m. 22 secs.).

2,000 m. en 7 m. 32 secs. 2-5, (ancien record, 8 m. 28 secs. 1-5).

LE POOL
AU CLUB LAFAYETTE
La 29ème partie du tournoi a été gagnée hier soir par M. Cavanagh sur M. St-Jean, par un score de 125 à 114. M. Larue et Desjardins jouèrent ce soir.

La question de traités avec les associations coloniales a été différée en attendant le rapport de l'AAA du soir.

signé, avec les Wanderers, parce que ces derniers, auraient été menacés de "boycoit", s'ils enlevaient ce fameux joueur, aux Ottawas.

Un maximum de salaire, la vente, l'échange et l'achat des joueurs, sont des questions qui seront discutées, à la grande assemblée de jeudi prochain.

Jack Winchester sera encore à la tête de l'équipe d'Edmonton la saison prochaine. Winchester est un "general" que plusieurs équipes ont cherché à engager.

AMUSEMENTS

ACADEMIE CETTE SEMAINE
La délicieuse comédie en 3 actes
LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE
—SEMAINE PROCHAINE—
La grande pièce de Victorien Sardou
MADAME SANS-GENE
Le Prof. J. J. Gaultier et son orchestre à chaque représentation
MERCREDI—MATINÉE, SAMEDI
Prix: \$1.00, 75c, 50c, 25c

HIS MAJESTY'S CETTE SEMAINE
THE CLIMAX 2c à \$1.50
Matinée Populaire Mercredi
1000 SIEGES A 25c

FRANCAIS CETTE SEMAINE
LE MELODRAME SENSATIONNEL
THE CREOLE SLAVE'S REVENGE
Matinée, tous les jours. Prix: 10, 20, 30, 50c
Séances Prochaines: THE GIRL FROM U. S. A. 193-2-am-x.

PRINCESS CETTE SEMAINE
GEORGE ARLISS
—DANS—
SEPTIMUS
Prix: Soirées et Sam. Mat. 25c à \$1.50

SEMAINE PROCHAINE MATINÉE
SAM. S. & LEE SHUBERT INC.
OFFPRIOR

"BILLY"
La meilleure comédie-farce depuis des années. Production et Troupe originales. Prix: Soirées et Sam. Mat. 25c à \$1.50
193-3-am-x.

ECOLE DE DANSE
ECOLE DE DANSE — Professeur Frank Norman (Sr.). Classes de commencement tous les lundis et mercredis à 8 h. m. Soirées de jeudi et samedi à 8.30 p.m. Davis' Orchestra, 50c par couple. Salle Stanley 96 rue Stanley. Tél. Un 5168. 192-78-am-x.

CARTES
COMPTABLES
CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
55 rue St-François-Xavier.
Tél. Bell Main 5141. Tél. Mars 642. 29-n.

L. Z. GAUTHIER, J. R. C. DAoust.
50 rue Sherbrooke, Est. 11-Avenue du Parc, Ouest.
Gauthier & Daoust
Architectes et Évaluateurs
Bâtiments 400-401, 190-191, 192-193, 194-195, 196-197, 198-199, 200-201, 202-203, 204-205, 206-207, 208-209, 210-211, 212-213, 214-215, 216-217, 218-219, 220-221, 222-223, 224-225, 226-227, 228-229, 230-231, 232-233, 234-235, 236-237, 238-239, 240-241, 242-243, 244-245, 246-247, 248-249, 250-251, 252-253, 254-255, 256-257, 258-259, 260-261, 262-263, 264-265, 266-267, 268-269, 270-271, 272-273, 274-275, 276-277, 278-279, 280-281, 282-283, 284-285, 286-287, 288-289, 290-291, 292-293, 294-295, 296-297, 298-299, 300-301, 302-303, 304-305, 306-307, 308-309, 310-311, 312-313, 314-315, 316-317, 318-319, 320-321, 322-323, 324-325, 326-327, 328-329, 330-331, 332-333, 334-335, 336-337, 338-339, 340-341, 342-343, 344-345, 346-347, 348-349, 350-351, 352-353, 354-355, 356-357, 358-359, 360-361, 362-363, 364-365, 366-367, 368-369, 370-371, 372-373, 374-375, 376-377, 378-379, 380-381, 382-383, 384-385, 386-387, 388-389, 390-391, 392-393, 394-395, 396-397, 398-399, 400-401, 402-403, 404-405, 406-407, 408-409, 410-411, 412-413, 414-415, 416-417, 418-419, 420-421, 422-423, 424-425, 426-427, 428-429, 430-431, 432-433, 434-435, 436-437, 438-439, 440-441, 442-443, 444-445, 446-447, 448-449, 450-451, 452-453, 454-455, 456-457, 458-459, 460-461, 462-463, 464-465, 466-467, 468-469, 470-471, 472-473, 474-475, 476-477, 478-479, 480-481, 482-483, 484-485, 486-487, 488-489, 490-491, 492-493, 494-495, 496-497, 498-499, 500-501, 502-503, 504-505, 506-507, 508-509, 510-511, 512-513, 514-515, 516-517, 518-519, 520-521, 522-523, 524-525, 526-527, 528-529, 530-531, 532-533, 534-535, 536-537, 538-539, 540-541, 542-543, 544-545, 546-547, 548-549, 550-551, 552-553, 554-555, 556-557, 558-559, 560-561, 562-563, 564-565, 566-567, 568-569, 570-571, 572-573, 574-575, 576-577, 578-579, 580-581, 582-583, 584-585, 586-587, 588-589, 590-591, 592-593, 594-595, 596-597, 598-599, 600-601, 602-603, 604-605, 606-607, 608-609, 610-611, 612-613, 614-615, 616-617, 618-619, 620-621, 622-623, 624-625, 626-627, 628-629, 630-631, 632-633, 634-635, 636-637, 638-639, 640-641, 642-643, 644-645, 646-647, 648-649, 650-651, 652-653, 654-655, 656-657, 658-659, 660-661, 662-663, 664-665, 666-667, 668-669, 670-671, 672-673, 674-675, 676-677, 678-679, 680-681, 682-683, 684-685, 686-687, 688-689, 690-691, 692-693, 694-695, 696-

Le Canada

Montréal, 19 novembre 1909.

La défense navale

LE COUT DE LA FLOTTE CANADIENNE. — LA RECONNAISSANCE DE NOTRE AUTONOMIE

Nous avons publié hier un résumé des documents soumis au parlement, qui donnent les résultats de la conférence impériale et de l'entente intervenue entre l'Amirauté et le gouvernement fédéral sur la part que prendra le Canada dans l'établissement de marines locales dans les colonies.

On y verra que l'hon. M. Brodeur et sir Frédéric Borden ont eu à faire face à des demandes très onéreuses des autorités impériales, dont ils ont réussi à faire écarter :

1. La contribution directe.
2. La création d'une unité de flotte stationnée toute sur le Pacifique.

L'Amirauté demandait, comme marine locale : un croiseur cuirassé de première classe, type Indomitable, quatre croiseurs non cuirassés, six contre-torpilleurs de faible tirant et trois sous-marins.

L'entente conclue n'exige plus que la construction de trois croiseurs type Bristol, avec quatre contre-torpilleurs, — gardes-côtes. Le coût de la construction de cette flotte est évaluée à \$7,250,000, et l'entretien à une somme annuelle de \$2,000,000, cette somme comprenant aussi l'entretien des ports militaires d'Halifax et d'Esquimaux.

Nous voilà loin des \$20,000,000 dont parlait M. Monk à Lachine. Maintenant, que nous savons ce que nous aurons à déboursier, il y a un autre point à faire ressortir : c'est le complet respect de notre autonomie qui ressort de l'arrangement conclu avec l'Amirauté.

Le rapport déposé à la chambre contient l'extrait suivant d'un discours prononcé, aux Communes de Londres, par le premier ministre M. Asquith le 26 août dernier et que nous traduisons ici, M. Asquith dit :

« Le résultat de la conférence est l'adoption d'un plan pour organiser les forces de la Couronne, où qu'elles se trouvent, de façon que, TOUT EN CONSERVANT L'AUTONOMIE COMPLETE DE CHAQUE DOMINION, SI LES DOMINIONS DESIRENT AIDER à la défense de l'empire en cas de nécessité réelle, leurs forces pourront être rapidement incorporées en une armée impériale homogène. »

N'est-ce pas la reconnaissance explicite de notre liberté de participer ou non aux guerres futures de l'Angleterre ?

La convention franco-canadienne

ET LE TARIF DES ETATS-UNIS

L'opposition conservatrice, par M. Foster, à la Chambre des Communes, et par le sénateur Loughheed, au Sénat, ont prétendu que le Canada ne devrait pas ratifier la convention commerciale franco-canadienne de peur que les Etats-Unis ne s'en prévalent pour nous imposer leur tarif maximum.

Ce serait évidemment faire le jeu des Américains, qui, précisément, ont eu en vue de nous forcer à renoncer aux avantages que la convention nous assure sur le marché français, où nous sommes leurs concurrents.

Serait-il digne de nous de faire notre soumission, à la première sommation, aux commandements de nos puissants voisins ? Serait-il digne du Canada de reprendre sa parole donnée à la France, sous la menace d'un tiers qui n'a pas à s'immiscer dans nos affaires ? Nous sommes assez âgés pour savoir ce que nous avons à faire et n'avons besoin de consulter personne à ce sujet.

Si nous avons négocié notre traité avec la France nous-mêmes, sans consulter le gouvernement impérial, irions-nous renoncer à ce traité parce qu'il ne plaît pas aux Etats-Unis ?

Il y a donc de notre dignité nationale de ratifier la convention franco-canadienne ; comme il y a de nos intérêts nationaux de profiter de cette convention, pour placer en France nos produits avantagés sur ceux des Etats-Unis.

Non seulement de notre dignité et de nos intérêts, mais de notre autonomie fiscale. Si nous céions sur ce point, nous renoncions à l'avance à toute future négociation en vue d'un traité de réciprocité avec un pays étranger, à moins de solliciter préalablement l'assentiment des Etats-Unis.

Le parlement fédéral ne voudra pas nous humilier à ce point.

Remaniements ministériels

Le gouvernement fédéral ayant nommé l'hon. M. R. Roy aux fonctions de juge de la Cour Supérieure, pour le district de Rimouski, un remaniement a dû être fait dans les portefeuilles du ministère provincial.

L'hon. Jérémie Dégère prend le portefeuille de secrétaire provincial et l'hon. J. E. Caron prend celui de l'Agriculture.

L'hon. M. Dégère fera preuve, nous le savons, à la tête de son nouveau département des mêmes qualités d'administrateur progressif qui ont marqué son passage à l'Agriculture.

L'hon. M. Caron, qui était ministre sans portefeuille, est exactement à sa place à l'Agriculture. C'est un agriculteur pratique qui connaît à fond sa profession et saura donner à son département cette direction droite et sûre à laquelle on reconnaît un expert.

Pendant la dernière session, comme le ministre des Terres et Forêts siégeait au Conseil Législatif, c'est à l'hon. M. Caron qu'a été dévolue, à la chambre, la tâche de tenir tête aux furieux assauts livrés à l'administration de ce département par MM. Bourassa et Prévoist. Il s'en est tiré d'une manière brillante ; il s'est montré « debater » habile et plein de ressources, jamais à court d'arguments et prompt à la riposte.

Ainsi réorganisé, le gouvernement de Sir Lomer Gouin est, si possible, plus fort et plus harmonisé que jamais.

La police provinciale

Le gouvernement provincial, par Sir Lomer Gouin, s'est engagé à étudier la question de l'augmentation du personnel de la police provinciale pour pouvoir mieux protéger les institutions financières des petits centres d'affaires de la province.

Mais il a rappelé, à la délégation de la Chambre de Commerce qui est allée le voir à ce sujet, que les municipalités de ces centres d'affaires ont une responsabilité dont il ne serait pas juste, pour le reste de la province, de les décharger. C'est ce que nous avions nous-même objecté lorsqu'il fut question de cette délégation de la Chambre de Commerce.

Serait-il possible d'arriver à un arrangement entre les municipalités intéressées et le gouvernement, en vertu duquel le gouvernement stationnerait quelques agents de son service de police dans la municipalité, à condition que ses appointements, en tout ou en partie, fussent payés par la caisse municipale ?

C'est probablement de ce côté que l'on va chercher une solution qui pourrait satisfaire tout le monde. En se réservant le droit de se servir de ces agents en dehors de la municipalité, en cas de besoin, le gouvernement pourrait se trouver justifié de payer une partie de leurs appointements, pourvu que les municipalités fassent le reste.

Et Lomer Gouin a aussi conseil

Les conservateurs et la province de Québec

UN RESULTAT DE LA POLITIQUE DE M. MONK

Jusqu'ici, le « Telegram » de Toronto était le seul journal tory important conseillant au parti conservateur, pour rallier l'opinion de l'Ouest, de ne tenir aucun compte de l'opinion de la province de Québec ; et, au contraire, de la combattre en la personne de Sir Wilfrid Laurier.

La politique de M. Monk, exposée par lui à Lachine, l'autre jour, vient de convertir aux vues du « Telegram » un organe tory beaucoup plus pondéré, le « News », qui est écogé de l'étriot provincialisme dont fait preuve M. Monk, dans son mouvement de rapprochement vers le nationalisme. On peut s'imaginer la situation où se trouverait réduite la province de Québec, si les idées nationalistes venaient à s'y étendre à la majorité, à la lecture de l'article de « News » que nous traduisons ci-après :

Si la rivière Ottawa formait la frontière ouest du Canada, l'on pourrait s'attendre à ce que la représentation de Québec dans les grands partis ait à exercer quelque influence dans l'élaboration des programmes politiques. Avant 1890, lorsque l'Ouest n'était encore qu'une vaste prairie sauvage, l'influence de la province française était grande et devenait quelquefois décisive. On avertisait les leaders que Québec devait

être ménagé, devait être l'objet d'une déférence toute particulière, pour que l'élément français du parti ne fût pas délaissé.

Afin d'éviter les querelles et les conséquences déprimantes des querelles, les chefs de parti, lorsqu'il s'agissait de Québec, y mettaient une douceur et une sympathie qui atteignaient parfois des hauteurs célestes. Lorsque l'opinion des partisans d'Ontario ne put se concilier avec l'opinion des partisans de Québec — même malgré la douceur toute céleste qu'on y mettait — on eut recours au malheureux expédient de laisser chacun d'eux chanter sa chanson. Les libéraux d'Ontario dénonçaient ce que défendaient les libéraux de Québec. Les conservateurs de Québec bénirent ce que les conservateurs d'Ontario considéraient de l'anathème.

Cette rivalité pouvait se comprendre aux premiers jours, lorsque l'Ontario et Québec étaient de forces égales ; on devait redouter une division, surtout lorsque les extrémistes, dans les deux provinces, soulevaient les préjugés de race et de croyance.

Mais, depuis, l'Ouest a pris corps, Québec ne peut garder son ancienne position dans la Confédération. Le temps n'est plus où Québec dictait la politique de l'un et de l'autre parti.

Les manifestations de l'influence de l'Ouest, à Ottawa, apparaissent sans cesse en augmentant, et la raison en est facile à déterminer.

Les provinces de l'Ouest sont peuplées d'habitants qui se rendent comp-

lé aux banques de se préoccuper de la protection sur laquelle elles peuvent compter, avant d'ouvrir des succursales, ce qui n'est qu'une mesure ordinaire de prudence.

Bref, le gouvernement est bien disposé à collaborer avec les municipalités pour la protection des succursales de banques ; mais il ne voit pas qu'il soit raisonnable de lui demander de prendre tout à sa charge.

Le sénateur Landry a eu un beau geste. Il a refusé de dîner, le jour de la fête du Roi, à la table du lieutenant-gouverneur de Québec, parce que sa place à cette table n'était pas celle à laquelle lui donnait droit — à son avis — sa qualité de sénateur.

Cette fièvre revendication des privilèges du Sénat va faire l'objet d'une étude de la question de préséance, à Ottawa. Sir Richard Cartwright, leader des ministériels au Sénat, après avoir adressé ses condoléances à M. le sénateur Landry, pour avoir manqué un bon dîner, a promis de consulter les autorités compétentes sur cette importante question.

On peut, ailleurs, discuter sur l'existence du Sénat ; le sénateur Landry, lui, saura au moins en faire respecter les privilèges, tant qu'il ne sera pas aboli.

UN REGARD EN ARRIERE

L'hon. Blaise Letellier est à Québec, pour assister aux funérailles de M. Ludovic Brunet, son ancien collègue à l'« Union Libérale ». M. Brunet est le quatrième des douze fondateurs de ce journal qui disparaît.

Ce journal a joué un rôle dans la politique de notre Province. D'ailleurs il suffit de voir le chemin qu'il parcourt ces hommes très jeunes alors. Ces fondateurs étaient : Ed. Taschereau, mort trop jeune, N. N. Olivier, mort député du comté de Lévis, Blaise Letellier, aujourd'hui Conseiller Législatif, Edmond Paré, décédé il y a quelques années, Adolphe Turgeon et Alexandre Taschereau, le premier, Président du Conseil Législatif, le second, ministre des Travaux Publics ; Edouard Doria, maintenant Bâtonnier général de la Province, Joseph Turcotte, député du comté de Québec, Arthur Deslille, ex-député du comté de Portneuf, Philias Corriveau, avocat de la cité de Québec, Philias Gagnon, aujourd'hui gardien des Archives, et enfin Ludovic Brunet, le plus jeune de tous et qui vient de mourir, greffier de la Paix, à Québec.

Plus tard sont venus combler les rangs, ce pauvre Miville Déchéne, mort ministre de l'Agriculture, et Chs. Deguise, avocat. Ces deux derniers, avec B. Letellier et Philias Corriveau, sont restés sur la brèche et ont eu le chagrin de fermer les portes du journal.

Personne, ici à Québec, n'a oublié les luttes vigoureuses de ce journal. Il nous plait de réveiller ce souvenir pour ceux d'ailleurs qui ont perdu de vue cette époque de notre histoire où Honoré Mercier était notre premier ministre et encourageait cette jeunesse, et aussi pour montrer à la jeunesse de ce jour que les sacrifices de temps et d'argent profitent toujours. Tous ces jeunes d'aujourd'hui payaient de leur temps lorsqu'ils en avaient tant besoin pour exercer leur profession, et de leur argent provenant d'une bourse bien vide.

(Du « Soleil »).

L'AUTONOMIE DES PORTS FRANÇAIS

On n'a pas distribué encore à la Chambre française le texte du projet de loi du gouvernement sur l'autonomie des ports, mais ce texte a été communiqué aux communications officielles faites aux journaux. Il s'agit sur plusieurs points de l'avant-projet que le ministère avait communiqué aux chambres de commerce. Celles-ci, on se le rappelle, et nous l'avons indiqué en son temps, s'étaient réunies à Paris, où les 22 chambres de commerce des ports avaient formulé certaines critiques contre ce travail préliminaire.

La commune préoccupation des chambres de commerce était la dépossession du mandat dont elles se voyaient frappées et sur certains points, l'augmentation des centralisations ou compétitions administratives. La chambre de commerce de Marseille, de son côté, avait conçu un

contre-avant-projet qui a fait l'objet d'un entretien entre son rapporteur et le ministre des Travaux Publics. Elle avait songé à un double rouage comprenant un comité exécutif, qui eût été le chambre de commerce elle-même, et un comité consultatif, dont elle n'eût pas fait partie, mais qui eût été composé de tous les autres éléments du comité prévu à l'avant-projet initial.

Le ministre des Travaux Publics, M. Millerand, a vu des inconvénients dans la dualité de ce rouage ; toutefois, il a voulu tenir un certain compte aux chambres de commerce et à celle de Marseille en particulier, du soin qu'elles avaient mis à étudier l'avant-projet et à formuler leurs observations. Il a donc décidé, pour le projet qui a été déposé, que la présidence de droit, appartenait au président de la chambre de commerce dans le comité unique de la gestion des ports maritimes. Il a aussi aménagé son projet de façon que les chambres de commerce, par leurs éléments, y eussent une légère majorité, une « voix » seulement, avec le président, les membres des chambres de commerce ou les éligibles des chambre de commerce, s'élevaient au nombre total de 8 dans un comité de 15 membres ; les 7 autres membres étant fournis par les corps élus et les délégués des ministres.

Nous croyons savoir que certains députés, d'opinion très avancée, voudraient voir augmenter dans le comité le coefficient des élus politiques, mais il semble que le gouvernement n'est pas disposé à entrer dans cette voie et que s'il tient à la représentation des corps élus, il ne désire pas leur donner une majorité qui, dans une institution économique, ne pourrait que nuire. Il ne pourrait, d'ailleurs, augmenter cet élément qu'en frustrant ceux qui représentent les intérêts économiques de la vie maritime et ceux de l'interland.

Il est probable que M. Millerand mettra une certaine insistance à faire respecter un texte dont l'élaboration a été éminemment réfléchi dans plusieurs conférences entre lui, M. Jean Dupuy, ministre du Commerce, et tous ceux qui avaient compétence pour les renseigner — H.

PROPOS D'ACTUALITE

La faillite du diplôme

Elle s'accuse, en France, tous les jours. L'autre semaine, on a arrêté, sur le boulevard, à Paris, un jeune homme qui mendiait, et, au commissariat de police, on a constaté d'après ses papiers que ce garçon était docteur en droit.

D'autre part, on nous parle sans cesse de la misère du médecin de quartier qui, après des années d'après et coûteuses études, n'arrive pas toujours à gagner trois mille francs par an.

Il y a ainsi dans Paris une foule de malheureux qui vont, les poches pleines de parchemins, mais le ventre vide, et dont les beaux espoirs déçus finissent par aller s'abriter sous les ponts ou à l'assise de nuit.

Sans doute, il ne faut pas conclure de ces détresses spéciales, que les professions libérales ne réservent que désillusions à ceux qui s'y préparent. Il convient seulement de remarquer à ce propos que ces carrières sont plus encombrées que jamais et que le temps est loin où les diplômes qui en ouvrent les portes assuraient la vie à ceux qui les possédaient.

La France aujourd'hui a plus d'avocats, plus de médecins, plus de professeurs qu'elle n'en peut occuper. Elle ne sait plus que faire de ceux que les Universités continuent à lui fournir chaque année. Ceux qui n'ont pas un talent hors ligne, des patronages puissants ou des ressources personnelles qui leur permettent de lutter et d'attendre, sont fatalement voués à l'existence la plus précaire.

Et pendant que les carrières libérales s'encombre de tous ces diplômés imprudents, la plupart des métiers manuels assurent à ceux qui les pratiquent des salaires qui vont croissant sans cesse.

Il y a quelques jours, dans une exploitation minière du Nord, je rencontrai des ouvriers qui gagnent d'un bout de l'année à l'autre leurs douze francs par jour, ont une jolie maisonnette, un riant jardin et sont des gens parfaitement heureux. Que de docteurs en médecine, que de licenciés que de docteurs en droit n'en ont pas autant !

Une Merveilleuse Chance dans ma Vieillesse



MME MAHALA REID
Recommande Chaleureusement Peruna et Man-a-lin pour Affections des Reins et des Intestins

MME MAHALA REID, Corbyville, Ont., Canada, écrit :

« Vos célèbres remèdes ont été un don merveilleux dans ma vieillesse. »

« Depuis des années je n'ai pas été en aussi bonne santé que maintenant. Je souffrais de constipation, de rhumatisme et d'une affection des reins. Il y a un peu plus de deux ans, je me sentais complètement ma santé, presque incapable de me mouvoir, quand une chère amie me recommanda vos remèdes, Peruna et Manalin. Je commençai à les prendre, suivant les instructions données sur la bouteille. Je commençai bientôt à en ressentir l'action bienfaisante et continuai à les prendre. »

« Je suis maintenant complètement guérie des maux ci-dessus, de fait mieux que je ne l'ai été depuis des années. Je ne saurais trop louer les remèdes et les recommanderai toujours aux autres. »

« La constipation causera presque toujours sûrement d'autres affections. Les accumulations retenues dans les intestins sont en partie réabsorbées dans le système, produisant quelquefois des rhumatismes, quelquefois des affections des reins. Le sang étant surchargé d'acides qui

ordinairement s'écoulent par les intestins quand les selles sont régulières, le rhumatisme est le résultat. »

« Le sang acide forme des cristaux, qui s'accumulent autour des ligaments, des cartilages et quelquefois des jointures des os. »

« De telles accumulations morbides du sang imposent un travail extraordinaire aux reins. Les reins incapables d'extraire cette tâche extraordinaire d'extraire ces poisons, refusent souvent de fonctionner, avec une maladie des reins pour résultat. Une guérison permanente ne saurait être raisonnablement assurée autrement qu'en remédiant à la constipation. »

« Des selles régulières sont une grande garantie de santé. Peruna et Manalin n'ont pas de supérieurs dans le monde pour maladies chroniques des intestins et des reins. »

Mme W. W. Lamaster, 3127 McAttee Ave., Louisville, Ky., écrit :
« Je souffrais depuis vingt-six ans d'une affection de la vessie et des reins, et je suivis le conseil que l'on me donna d'essayer Peruna. Huit bouteilles de Peruna et trois bouteilles de Manalin me guérirent entièrement. »

PIANOS AUTOMATIQUES

en stock, variant de prix, depuis

\$500.00

payables \$25 comptant et \$15 par mois

Nous prenons les Vieux Pianos comme partie de paiement.

The Leach Piano Co., Limited

488 RUE STE-CATHERINE EST
(Entre les rues St-André et St-Timothée) aussi
560 RUE STE-CATHERINE OUEST
194-1.

Nous garantissons,

du Carbone de première qualité et une prompt livraison.

BUREAU PRINCIPAL

Willson Carbide Company
LIMITED
Ste-Catharines, Ontario.

A votre prochain achat de sucre granulé, demandez le

Redpath

Le plus pur et le meilleur, Livré en paquets originels, barils d'environ 300 livres, et en sacs de 100, 50 et 20 livres.

MANUFACTURE PAR

The Canada Sugar Refining Co., Ltd
MONTREAL, 189-ven-n.

Seulement, il y a encore en France, dans les familles de la petite bourgeoisie, un déplorable préjugé contre le travail manuel, qui s'étend même aux carrières du commerce et de l'agriculture.

En ce moment, la France aurait besoin surtout de commerçants, d'industriels, d'agriculteurs et de colons. On ne lui fabrique que des docteurs, des avocats, des fonctionnaires. Que diable voulez-vous qu'elle en fasse ? Elle en a déjà trois fois trop. Alors, dame, il arrive que ceux dont elle n'a

JEAN LECOQ.

PAS D'ALCOOL !

Demandez à votre médecin, si un remède de famille comme la Salsepareille d'Ayer, n'est pas le meilleur remède sans alcool. — J. C. AYER CO., Lowell, Mass.
194-1-wil-4-3

L'alcool est-il un tonique ? Non !
Purifie-t-il le sang ? Non !
Renforce-t-il les nerfs ? Non !
La Salsepareille d'Ayer est-elle un tonique ? Oui !
Purifie-t-elle le sang ? Oui !
Renforce-t-elle les nerfs ? Oui !
Est-elle absolument sans alcool ? Oui !

Carnet Mondain

Nos débutantes

Mademoiselle J. Allan, fille de Madame J. S. Allan, sera parmi les débutantes de la saison.

Mademoiselle Germaine Robert, fille de feu l'échevin J. C. Robert, sera l'une des plus gracieuses et des plus charmantes débutantes de la saison, au bal qui donnera Madame Henri Léonard, le 29 novembre courant.

Fiançailles

Lundi dernier avait lieu chez Madame G. H. Gauvreau, rue St-Denis, les fiançailles de Mademoiselle Eva Gauvreau à M. le Dr Adélard Palment, de Maisonneuve.

Mariage

Mardi prochain, 23 novembre, aura lieu à la chapelle du Sacré-Cœur, église Notre-Dame, le mariage de Mlle Marie-Louise Rochon, à M. William L. Gagney, de St-Colomban.

Thé

Madame G. Foster, avenue Edgell, a donné un thé, hier après-midi.

Madame A. de Lorimer donnait mercredi dernier, un thé, en l'honneur de Madame J. de Lorimer, autrice de Mademoiselle Brodeur.

Madame L. P. Brodeur recevait, également, Madame J. L. Décarie et Madame P. Beaulac présidaient à la table de thé.

En ville

L'hon. J. D. Hazen, premier ministre du Nouveau-Brunswick et Madame Hazen étaient au Viger, hier.

A Ottawa

M. W. Pugsley est allé passer quelques jours à Ottawa, chez ses parents, l'hon. William et Madame Pugsley.

Mademoiselle Renée Sauvalle offrait cette semaine un thé de débutantes en l'honneur de Mademoiselle Liliane Cornille, de Montréal, son hôte.

A Québec

L'hon. Juse Robidoux et l'hon. J. J. Guérin, étaient, hier, parmi les hôtes du Château Frontenac.

Le bal annuel au profit de la S. P. C. A., aura lieu le 1er décembre, au Château Frontenac, sous le patronage du lieutenant-gouverneur et de Lady Pelletier.

En voyage

Le capitaine Taschereau des Dragons royaux canadiens et Madame Taschereau, étaient de passage à Montréal, en route pour St-Jean, Mademoiselle B. Hudon, qui les accompagnait est restée à Montréal, pour quelques jours.

Mademoiselle Laurence Chéné, de Hull, est en promenade à Pierreville, pour quelques semaines.

EXPLOSION DE GAZOLINE

Une femme est grièvement blessée aux mains et au visage par l'explosion d'une lampe à gazoline.

Mme Levert et Pépin a été grièvement blessée hier soir par une explosion de gazoline. Elle avait pris possession d'un logement qu'elle occupait, 530 rue Visitation, il y a trois jours. Les réparations n'étaient pas complètement terminées et les plombers travaillaient encore hier soir dans son appartement, sis au deuxième étage de l'immeuble.

Vers 4 heures p.m., comme cette dame vaquait aux travaux du ménage près de son fourneau, une lampe à gazoline appartenant à ces ouvriers et maladroïtement placée sur le poêle a fait explosion. Mme Levert et Pépin a été très grièvement brûlée au visage et aux mains et son état est grave.

La lampe contenait deux gallons d'essence environ et l'explosion a été tellement violente que la façade de la maison a été endommagée, tandis que le mur d'angle a été comme défilé du reste de la construction, s'inclinant dangereusement. Toutes les vitres sont brisées et la maison, par crainte d'une catastrophe, a dû être évacuée.

La dame Levert et Pépin, qui est âgée de 58 ans, avait d'abord refusé de se laisser conduire à l'hôpital, mais dans la soirée elle a cédé aux instances de ses deux fils et elle est entrée à l'hôpital Notre-Dame où l'on nous assure que ses jours ne sont pas en danger immédiat.

LE NICARAGUA ET LES ETATS-UNIS

Washington, 18. — L'envoi de deux navires de guerre dans les eaux du Nicaragua à la suite de la réception de la nouvelle de l'exécution de deux sujets américains, sommairement fusillés sur l'ordre du président Zelaya, ne doit pas être considéré comme une déclaration de guerre. Ces navires ne sont que des croiseurs et ne prendront aucune attitude différente qu'en cas d'extrême nécessité.

Le département de l'Etat a déjà pris des informations au sujet de l'exécution de Gannon et de Grace et le gouvernement n'agira pas avec une précipitation exagérée jusqu'à ce qu'il soit mis au courant de tout ce qui s'est passé.

Le président Taft a refusé de voir le ministre du Nicaragua, Isidoro Haza, et cette décision a été communiquée au chargé d'affaires du Nicaragua qui a été appelé à la Maison Blanche au ministre, dans laquelle le président déclare que dans les circonstances actuelles le président a remis à une date indéfinie la réception du ministre du Nicaragua.

Washington, 18. — Le département de l'Etat des Etats-Unis a envoyé au président Zelaya, une demande d'explication au sujet de l'exécution des deux Américains fusillés comme faisant partie des insurgés et a ainsi reconnu la révolution au Nicaragua.

Les estimés du Dominion pour 1909-10

ILS ONT ETE DEPOSES HIER, DEVANT LA CHAMBRE PAR L'HON. M. FIELDING. — LE TOTAL DES DEPENSES POUR L'ANNEE COURANTE SE CHIFFRE A \$127,670,993.

L'excédent de dépenses est dû à la construction du Transcontinental et à la création de la marine canadienne.

(Dépêche spéciale au "Canada.")

Ottawa, 18. — Les estimés pour l'année fiscale ont été déposés sur le bureau de la Chambre cet après-midi, par l'hon. M. Fielding.

Le montant demandé est de \$91,891,578 en fonds consolidés comprenant \$3,676,500 pour le service maritime, et \$35,779,415 au compte du capital, y compris \$27,000,000 pour la construction du chemin de fer Transcontinental. La dépense totale se chiffre donc à \$127,670,993, soit une augmentation de \$16,047,616 sur le chiffre voté à la dernière session.

Les estimés de l'année passée montraient une diminution d'environ \$22,000,000, comparée avec 1907-08, étant une réduction d'un peu plus de \$9,000,000 sur le fonds consolidé et \$13,000,000 sur le compte du capital.

L'augmentation de cette année est partagée entre une somme de \$10,752,940 au fonds consolidé, et \$5,294,678 au capital. L'augmentation dans le revenu fera plus que balancer l'augmentation dans les dépenses ordinaires prévues dans les estimés pour la présente année fiscale, et le total de la dépense sera probablement de \$16,000,000 de moins que le chiffre des revenus pour cette année.

Presque la moitié de l'augmentation dans la dépense est due à la construction du Transcontinental, la dépense pour la nouvelle marine qui figure pour \$3,000,000, le pont de Québec qui représente \$1,000,000 et le transfert des dépenses de la milice et des terres du Dominion qui étaient précédemment portées au capital et qui représentent une somme de \$2,000,000 qui sera absorbée par le revenu de l'année prochaine.

Cette augmentation normale des dépenses n'est que de 3 à 4 millions, tandis que le revenu augmente actuellement de \$1,000,000 par mois.

Le gouvernement tire les dépenses de la nouvelle marine du revenu au lieu de les placer au compte du capital.

Les principales augmentations au fonds consolidé se divisent comme suit :

Milice : \$2,083,150, y compris la somme de \$1,300,000 transportée du compte capital au compte du revenu, pour armes, champs de tir, et autres objets précédemment mis au compte capital; Travaux publics : \$2,859,780; Service Naval \$2,821,000, dont \$2,719,500 pour l'achat, la construction et le maintien de navires, le maintien des chantiers à Esquimaux et Halifax et l'établissement et le maintien d'écoles d'entraînement; Les Terres Publiques \$1,125,000, dont \$900,000 pour les travaux d'arpentage, mis précédemment au compte du capital; Bureaux de Poste : \$881,227. Il y a des diminutions de \$35,000 pour le gouvernement du territoire du Yukon; \$7,100 pour le service maritime et fluvial et \$250,000 pour la collection de revenu sur l'Intercolonial et qui représentent des économies réalisées par le nouveau bureau de direction.

Sur le compte capital la principale augmentation est : \$8,079,675 pour les chemins de fer et canaux. Les augmentations figurant sous ce titre contiennent \$7,000,000 pour le Transcontinental, \$1,000,000 pour le pont de Québec et \$750,000 de plus que l'année dernière, pour le canal de Trent. Il y a une diminution d'un peu plus de \$700,000 au compte du capital pour l'Intercolonial.

Au chapitre de la dette publique figure une somme de \$13,440,198, qui représente une augmentation de \$640,950 comparée à l'année actuelle.

Un montant de \$4,436,337 est requis pour le gouvernement civil, soit une augmentation de \$109,530, en grande partie en salaires.

Le vote pour les statistiques de l'Agriculture et les Arts représente un chiffre de \$1,114,000, soit une augmentation de \$165,000; dont \$25,000 pour les expositions, \$25,000 pour l'organisation et le maintien de fermes expérimentales dans l'Ouest; \$38,500 pour le département des statistiques et recensements, et \$50,000 pour des expériences de réfrigération de fruits. Le montant voté pour l'immigration reste à peu près le même avec une somme de \$915,801.

Les dépenses des estimés pour la milice et la défense, qui se chiffrent à \$6,876,700 se composent de \$1,175,000 pour les manœuvres annuelles, une augmentation de \$315,000; Service des ingénieurs \$300,000, une augmentation de \$25,000; salaire etc., de la force permanente \$1,950,000, une augmentation de \$200,000; salaires des employés civils \$155,000, une augmentation de \$75,000.

Les dépenses au compte capital pour les chemins de fer et canaux représentent un montant de \$1,175,045 pour l'Intercolonial; \$180,000 pour l'arpentage et l'examen du tracé du chemin de fer de la Baie d'Hudson; \$2,392,050 pour les canaux, y compris \$1,750,000 pour le canal de Trent et \$138,500 pour le canal Welland. Une somme de \$681,077 est allouée au compte du revenu et de la dépense, dont \$121,400 pour la Commission des chemins de fer et la balance pour certaines améliorations aux canaux.

Les travaux publics, représentent au capital une somme totale de \$708,000 pour les bâtiments publics et \$1,960,000 pour les ports et rivières; les montants principaux sont : \$300,000 pour les nouveaux bâtiments du gouvernement à Ottawa, \$260,000 pour le Musée, \$800,000 pour les ports de Port William et Port Arthur, \$55,000 pour les quais profonds de Lévis, \$180,000 pour les améliorations au port de Québec, \$450,000 pour le port de St-Jean, et \$120,000 pour Tiffin Harbor Ontario, \$90,000 pour le port de Vancouver, \$65,000 pour celui de Victoria, C.B. et \$145,000 pour celui de Victoria Harbor, Ontario.

Les subventions pour la malle et les compagnies de navigation représentent un montant de \$1,470,534, soit

une augmentation de \$60,600 : \$25,000 de cette augmentation sont destinés au service entre le Canada et le Mexique et \$25,000 pour le nouveau service entre le Canada et Cuba.

Autres dépenses :

Chenal du St-Laurent : \$800,000. Achat de propriétés de chantier à Sorel : \$30,000. Achevement et construction de dragues pour le fleuve St-Laurent à Pointe-au-Père : \$250,000. Quais permanents au lac St-Pierre et autres endroits, du chenal du fleuve St-Laurent : \$50,000.

EDIFICES PUBLICS.

Arthabaska. Edifice public : \$15,000. Aylmer. Annexe au bureau de poste : 5,000. Chicoutimi. Edifice public : 1,500. Coaticook. Edifice public : 1,000. Edifices publics du Dominion. Renouvellement et réparations : 20,000. Fraserville. Arsenal : 5,000. Grosse-Île. Réparations aux bâtiments, mobilier, etc. : 7,000. Grosse-Île. Construction d'un nouveau bâtiment de quarantaine : 20,000. Joliette. Arsenal : 12,000. Lachine. Bureau de poste : 750. Lachine. Installation d'un calorifère : 2,000. Lévis. Salle d'exercices militaires : 20,000. Maisonneuve. Bureau de poste : 20,000. Mariville. Edifice public : 15,000. Mégantic. Edifice public : 10,000. Montréal. Bureau de poste, dans l'Ouest : 40,000. Montréal. Réparations aux douanes : 8,000. Montréal. Agrandissement, réparations et ameublement au bureau de poste principal : 80,000. Montréal. Bureau de poste, "D" à la Pointe St-Charles : 6,000. Montréal. Réparations aux édifices publics : 10,000. Plessisville. Edifice public : 2,000. Québec. Citadelle : 16,000. Québec. Lazaret au parc Savard : 1,000. Québec. Bâtiment de l'émigration : 6,000. Québec. Observatoire : 1,800. Québec. Bureau de poste : 20,000. Québec. Douane : 50,000. Québec. Caserne : 5,000. Québec. Caserne : construction additionnelle : \$24,000. Québec. Caserne : étalement de nouveaux bâtiments pour les troupes actives : 8,000. Québec. Est. Edifice public : 40,000. Québec. Bâtiment de l'émigration : 5,000. Roberval. Edifice public : 15,000. Rock Island. Edifice public : 5,000. Shawinigan. Edifice public : 15,000. St-Henri. Beau de poste : 7,000. St-Jacques de l'Acadie. Edifice public : 15,000. St-Lambert. Edifice public : 10,000. Trois-Rivières. Reconstitution des bâtiments incendiés : 60,000. Westmount. Edifice public : 25,000.

HAVRES ET RIVIERES

Angers (L'Ange Gardien). — Quai sur la Rivière Ottawa : \$57,000. Anse à Beaufils. — Superstructure des piliers de chaque côté de l'entrée du port : 3,000. Anse aux Grisons. — Extension du piliers est de la jetée : 4,500. Aylmer. — Quai au lac Deschênes : 5,000. Baie Saint-Paul. — Réparations au quai du lac aux Corbeaux : 1,100. Beaufort. — Renouvellement et réparations aux quais Rivière Bécancour. — Quai près de l'embouchure : 8,600. Bic Harbour. — Réparations au vieux quai : 1,000. Cabano. — Quai de débarquement sur le côté ouest du lac Témiscouata : 5,560. Cap à l'Aigle. — Réparations au quai : 2,400. Carleton. — Réparations au quai : 1,500. Châteauguay. — Quai sur le côté sud du lac St-Louis entre Woodland et Bellevue : 8,000. Chicoutimi. — Outillage du port : 15,000. Cap Chatte. — Extension de la digue à l'embouchure de la rivière : 2,000. Contrecoeur. — Quai : 3,000. Doucet's Landing. — Piliers d'un quai : 2,000. Pointe au Père. — Réparations et outillage du port Fort William. — Quai sur la rivière Ottawa : 5,000. Gaspé. — Quai à eau profonde : 50,000. Rivière Godfroy. — Extension aux piliers du quai : 1,000. Grand Méchin. — Complément des paiements : 6,000. Grosse Vallée. — Restauration de la digue : 10,000. Grosse Isle. — Station de la Quarantaine. Réparations et extension du quai : 30,000. Havres. — Rivières et Ponts Réparations générales et outillage : 40,000. Harrington. — Quai sur la côte N. du Golfe St-Laurent : 1,500. Ile Verte. — Réparation au quai : 1,500. Irberville. — Renouvellement au quai de la rivière Ri-

chelleu. Kamouraska. — Réparations au quai : 1,200. Lake Aylmer. — Quai à Stratford Centre : 3,500. Lac Mégantic. — Piliers : 3,000. Lac Saint-Jean. — Réparations aux piliers : 4,000. Les Eboulements. — Réparations aux quais et aux batardeaux : \$1,450. Le Petit Délaquement. — Côté Nord du Saint-Laurent, quai : \$5,000. Iles de la Madeleine-Digue et piliers : \$10,000. Malbaie. — Abri pour bateaux Maria. — Extension du quai : \$5,000. Matane. — Jetée de protection sur le côté est de l'embouchure de la rivière Matane. Montebello. — Quai sur la rivière Ottawa : \$9,000. Montmagny. — Addition au quai : \$3,000. Montmagny. — Réparation au vieux quai à la partie extérieure du bassin : \$1,000. Murray Bay. — Agrandissement et réparation au quai Natashquan. — Jetée sur la rive Nord de Saint-Laurent New-Carlisle. — Réparation au quai : \$2,500. Norway Bay. — Quai sur la rivière Ottawa : \$3,000. Paspébiac Est. — (Portage). — Jetée : \$5,000. Rivière Petit Saguenay. — Quai sur la rive ouest près de l'embouchure de la rivière : \$1,000. Pointe Picard. — Quai sur le lac Témiscoumie, réparations aux batardeaux, réparations au batardeau. — Jetée. — Pointe aux Trembles, améliorations au quai : \$2,000. Port Daniel. Réparations au quai : 1,200. Rimouski. Réparations au quai : 6,000. Rivière aux Vases. Construction d'un quai : 5,000. Rivières Askouapmouchouan, Péribonka et Mistassini, digues : 3,000. Rivière du Lièvre. Quai : 3,000. Rivière Ottawa. Dragage : 10,000. Rivière Ottawa. Travaux à la rive : 3,100. Rivière-Ouelle. Réparations au quai : 4,500. Rivière Richelieu. Améliorations : 60,000. Rivière Saguenay. Dragage : 30,000. Fleuve St-Laurent. — Murs de protection entre La Prairie et la petite rivière St-Jacques : \$11,000. Rivière du Loup. — Réparations au quai : \$4,000. Shigawake. — Extension du batardeau : \$5,000. St-Alexis. Baie des Ha! Ha! — Extension du quai : \$10,000. St-Alphonse de Bagotville. — Nouvelle addition au quai : \$8,000. St-André de Kamouraska. — Extension au quai : \$10,500. Ste-Anne des Monts. — Améliorations du port : \$4,500. St-Basile. — Améliorations au quai sur la rivière Richelieu : \$1,600. St-Charles de Caplan. — Extension au quai : \$5,000. St-Denis. — Quai sur rivière Richelieu : \$2,500. St-Eloi. — Quai : \$20,000. St-Fidèle. — Enlèvement de rochers : \$1,100. St-François, Ile d'Orléans. — Réparations : 4,700. St-Jean-Baptiste. — Pointe aux Trembles. — Quai St-Jérôme. — Réparations urgentes : \$3,000. St-Ignace de Loyola. — Traversée du quai et protection : \$4,700. St-Jean Deschailons. — Quai : \$3,000. St-Jean, Ile d'Orléans. — Travaux au quai : \$1,500. St-Joseph de Lottier. — Quai : \$14,000. St-Joseph de Sorel. — Quai Richelieu ouest : \$9,000. St-Jérôme. — Réparations au quai : \$2,200. St-Nicholas. — Réparations au quai : \$1,000. St-Siméon. — Couverture du bout du quai : \$2,000. St-Sulpice. — Quai : \$850. Sorel. — Quai en eau profonde : \$42,000. Sorel. — Travaux en face de la rue Ste-Elizabeth : \$5,000. Port de Tadoussac. — Rive Nord du St-Laurent : \$15,000. Trois-Rivières. — Quai au charbon en face du moulin à vent : \$50,000.

LE DESASTRE DE CHERRY

Chicago, 18. — Plusieurs corps des 300 victimes de l'accident de mine de saut à Cherry, ont été trouvés au jour. Les cadavres ont été découverts à environ 20 pieds du ventilateur. Un seul corps a été ramené à la surface. On a craint des manifestations populaires en annonçant que des corps avaient été trouvés et l'on tâchera de les enlever de la mine durant la nuit.

Plusieurs sauveteurs sont descendus dans la mine, munis de casques de sûreté remplis d'oxygène. Lorsqu'ils sont remontés ils n'ont pas voulu dire ce qu'ils avaient vu dans la mine, mais pâlèrent et le tremblement de tous leurs membres prouvait assez à quelles horreurs ils avaient assisté.

Les sauveteurs sont descendus dans les galeries munis de bouyaux à incendie afin de combattre les flammes qui font encore rage dans l'intérieur de la mine.

La nouvelle de la découverte du premier cadavre s'est rapidement répandue dans la foule et au moment où l'ambulance, escortée de soldats passait dans les rues, les femmes essayèrent de s'approcher afin de distinguer les traits de la victime, mais en furent empêchées par les troupes.

Sept volontaires sont descendus dans la mine ce soir et ont entrepris d'éteindre le feu.

NOUVEAUX "WHIPS" LIBÉRAUX

(Dépêche spéciale au "Canada.")

Ottawa, 18. — M. G. W. Kye, député au fédéral pour Richmond, N.E., a été nommé "whip" libéral pour la Nouvelle-Écosse, en remplacement de M. W. K. McLean, qui a été nommé procureur général pour la même province. M. Hal. McGivern, d'Ottawa devient "whip" d'Ontario et succède à M. Pardee.

INDIGESTION INTESTINALE

Forme de dyspepsie provenant ordinairement de la difficulté à digérer les aliments d'amidon.

Nombre de personnes sont victimes de ce qu'on appelle l'indigestion intestinale, maladie due au fait que les aliments d'amidon sont en partie digérés ou non digérés du tout et le résultat est que le mal peut tourner en constipation obstinée ou en diarrhée persistante.

Cette difficulté à digérer l'amidon s'appelle "dyspepsie amyliacée", maladie très répandue. Il est de notoriété que les Américains digèrent mal l'amidon, et les aliments d'amidon, tels que patates, riz, pain, etc., se digèrent entièrement dans le petit intestin, et non dans l'estomac, comme on le croit généralement; on voit donc comment la digestion intestinale amène la diarrhée.

Dans le petit intestin le jus pancréatique agit sur les amidons et possède le pouvoir de les convertir en sucre de raisin et en dextrose. L'amidon doit être ainsi transformé, avant de pouvoir servir à l'être humain.

Non transformé, il passe par le canal alimentaire et devient à charge au système, parce qu'il résiste à l'absorption, ou il cause l'indigestion intestinale, les produits des aliments devenant Acres par suite de la putréfaction, ce qui souvent amène une inflammation catarrhale de l'intestin, tournant en diarrhée.

Pour un mal de cette nature, bien des personnes prennent du parégorique, du bismuth de Squibb et du tannin, pour soulager la diarrhée, tous ces remèdes étant très astringents, et cela arrête subitement le mal, "paralyse" les sécrétions morbides, relâche le poison toxique intestinal sur l'organisme et causant souvent la mort, sur l'auto-intoxication.

Les Pastilles de Stuart contre la Dyspepsie contiennent, entre autres pouvoirs digestifs, un ingrédient appelé DIASTASE, qui fait digérer toute particule d'aliment d'amidon dans le petit intestin et prévient la possibilité d'indigestion intestinale, quelque abondants que soient les aliments.

Ces pastilles contiennent aussi du CARBONATE DE CALCIUM, qui est un sous-astringent doux, mais efficace, et qui soulage et guérit la diarrhée, petit à petit. Elles n'agissent pas assez subitement pour empoisonner le système, mais, au contraire, grâce à leurs propriétés antiseptiques, tous les toxiques, les germes intestinaux et les poisons de l'indigestion intestinale et de la diarrhée sont détruits.

Non seulement les amidons sont digérés par l'emploi des Pastilles de Stuart contre la Dyspepsie, mais, grâce à l'action des autres ingrédients qu'elles contiennent, comme la vitamine et les cristaux, sont aussi digérés. Ainsi elles guérissent l'indigestion quelle qu'elle soit. Achetez-en un paquet chez votre pharmacien aujourd'hui, à 50¢ ou envoyez-nous vos nom et adresse, pour avoir un paquet échantillon gratis. Adresse : F. A. Stuart, Co. 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Dillon ne sera pas pendu ce matin

(Suite de la dernière page)

Voici comment Dillon a passé la journée d'hier.

Il s'est levé à sept heures et a fait sa toilette comme à l'ordinaire. Trois quarts d'heure plus tard, il a déjeuné et s'est ensuite mis à fumer sans paraître plus agité que les jours précédents.

A 8 h. 30 il a reçu la visite du gouverneur de la Prison, M. Vallée et s'est entretenu quelques instants avec lui, faisant paraître, comme la veille, un air de calme et de sang-froid. Vers dix heures il a reçu son aumonier. Quand celui-ci eut quitté sa cellule, le condamné a demandé à voir son ami, M. McDermott. Cette grâce lui fut refusée, McDermott n'étant pas un proche parent de Dillon.

Jusqu'à 12 h. 30 il est resté muet, songeur, plongé dans une profonde méditation, mais continuant de fumer. Alors il a dîné et après son repas il a demandé son confesseur, aussitôt introduit auprès de lui. Ils sont demeurés ensemble très avant dans l'après-midi, jusqu'à la visite de son avocat, Mr. Bruchési, à l'encontre du désir qu'il en avait témoigné mercredi, n'a pas visité le condamné hier.

Alfred McDermott, l'ami qui souhaitait voir Dillon connaît celui-ci de longue date. Il déclare que c'est un imbécille pour ne pas dire plus.

Quand on a demandé à Mac Dermott pourquoi il n'avait pas parlé plus tôt, il a répondu que c'est parce qu'il ne voulait pas être mêlé à l'affaire.

Mais, a-t-il ajouté, puisque Dillon va être pendu, je suis prêt à dire sur son compte tout ce que je sais, et je l'ai connu depuis de longues années, depuis son enfance.

Curieuse coïncidence, on d'aucuns voudront voir un heureux présage.

En dehors des démarches légales des avocats de la cause des personnes haut placées dans la société sont intervenues en faveur de l'accusé. Le gouverneur appelé par téléphone mercredi soir ne s'est pas laissé émouvoir.

Le Procureur Général a été péniblement surpris de la considérable demande de cartes et des sèches regrets qu'elle a occasionnés hier matin au bureau du shérif littéralement assiégé par les curieux, qui ont brisé la glace de la porte d'entrée du bureau privé et que la police a dû disperser et refouler hors du Palais de Justice.

On prendra une décision pour les exécutions futures.

Deux des mesures du jury qui a condamné J. Dillon nous ont fait savoir hier soir, en nous priant d'insister sur sa déclaration, qu'ils n'avaient pas signé la demande de grâce en faveur du meurtrier.

Ceci vient à l'encontre de l'assurance donnée par certains journaux du soir que cette demande de grâce aurait été signée par "tous les jurés."

Le Procureur Général a été péniblement surpris de la considérable demande de cartes et des sèches regrets qu'elle a occasionnés hier matin au bureau du shérif littéralement assiégé par les curieux, qui ont brisé la glace de la porte d'entrée du bureau privé et que la police a dû disperser et refouler hors du Palais de Justice.

On prendra une décision pour les exécutions futures.

Deux des mesures du jury qui a condamné J. Dillon nous ont fait savoir hier soir, en nous priant d'insister sur sa déclaration, qu'ils n'avaient pas signé la demande de grâce en faveur du meurtrier.

Ceci vient à l'encontre de l'assurance donnée par certains journaux du soir que cette demande de grâce aurait été signée par "tous les jurés."

Le Procureur Général a été péniblement surpris de la considérable demande de cartes et des sèches regrets qu'elle a occasionnés hier matin au bureau du shérif littéralement assiégé par les curieux, qui ont brisé la glace de la porte d'entrée du bureau privé et que la police a dû disperser et refouler hors du Palais de Justice.

On prendra une décision pour les exécutions futures.

Deux des mesures du jury qui a condamné J. Dillon nous ont fait savoir hier soir, en nous priant d'insister sur sa déclaration, qu'ils n'avaient pas signé la demande de grâce en faveur du meurtrier.

Ceci vient à l'encontre de l'assurance donnée par certains journaux du soir que cette demande de grâce aurait été signée par "tous les jurés."

Le Procureur Général a été péniblement surpris de la considérable demande de cartes et des sèches regrets qu'elle a occasionnés hier matin au bureau du shérif littéralement assiégé par les curieux, qui ont brisé la glace de la porte d'entrée du bureau privé et que la police a dû disperser et refouler hors du Palais de Justice.

On prendra une décision pour les exécutions futures.

Deux des mesures du jury qui a condamné J. Dillon nous ont fait savoir hier soir, en nous priant d'insister sur sa déclaration, qu'ils n'avaient pas signé la demande de grâce en faveur du meurtrier.

Ceci vient à l'encontre de l'assurance donnée par certains journaux du soir que cette demande de grâce aurait été signée par "tous les jurés."

Le Procureur Général a été péniblement surpris de la considérable demande de cartes et des sèches regrets qu'elle a occasionnés hier matin au bureau du shérif littéralement assiégé par les curieux, qui ont brisé la glace de la porte d'entrée du bureau privé et que la police a dû disperser et refouler hors du Palais de Justice.

On prendra une décision pour les exécutions futures.

Deux des mesures du jury qui a condamné J. Dillon nous ont fait savoir hier soir, en nous priant d'insister sur sa déclaration, qu'ils n'avaient pas signé la demande de grâce en faveur du meurtrier.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION DE BESTIAUX A CHICAGO, ILL.

Billets en vente à toutes les gares du Canada, Sharnhorst Lake, Rimouski et de l'Est aux plus bas prix d'un trajet et un tiers en première.

DE MONTREAL \$27.00

Bons pour partir les 27, 28 et 29 novembre et les 1 et 5 décembre. Retour jusqu'au 12 décembre 1909.

WAGON-LIT POUR OTTAWA

A dater du mercredi, 10 novembre, un wagon-lit sera attaché au train partant chaque soir à 9.50 de la gare Windsor. Les voyageurs peuvent rester dans ce wagon jusqu'à 9.00 a.m. le jour suivant.

NOTE: Les trains quittant Montréal à 8.00 p.m., après les heures de bureau, arrivent à Ottawa à 11.15 p.m. à temps pour permettre aux passagers de prendre un bon repas de nuit dans la capitale.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 120 rue St-Jacques, P.W. Main 6005, 6006, 6907 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

EXPRESS

7.40 a.m. Dimanche excepté

EXPRESS MARIT

FINANCE ET COMMERCE

NOUVELLES FINANCIERES

A MONTREAL

Très actif et régulier, le marché de Montréal, soutenu par l'Iron Commun, clôture en hausse.

L'Iron fut le chef de la liste avec une hausse de 3 points $\frac{1}{2}$ et 13,275 actions.

Le marché de Montréal est en plein, vigoureux et en pleine activité, surtout depuis l'ouverture du marché de New-York, se sont alignés et que la situation financière s'améliore. Il est enfin probable qu'une bonne période de régularité et de calme succèdera à la période agitée et imprévisible de ces derniers temps.

Encore hier le véritable soutien du marché fut l'Iron C, ce fut lui qui lui indiqua la marche à suivre des l'ouverture et sous son impulsion le mouvement des prix eut une allure plus régulière et plus soutenue.

L'Iron C ouvrit à 65 et suivit une progression régulière jusqu'à 68 $\frac{1}{2}$, à partir de ce moment il fut soutenu, à d'assez nombreuses fluctuations et clôture après une séance très active à 68 en hausse de 3 points 1-8 sur la clôture précédente.

La Dominion Coal s'est ressentie de la vigueur de l'Iron; d'une activité relative, elle clôture à 92 1-4 en hausse de 5-8 de point.

Le Power, quoique calme, réussit à monter d'un degré et gagna 1 point à 123 3-4.

Le Penumum's a été remarquable de constance et a enregistré une hausse de 3 points à 160.

Par contre la Crown Reserve a subi une pression assez prononcée si on considère la fermeté des autres valeurs; elle fut peu active et clôture à 5.10, en baisse de 5 points sur la clôture précédente. La Scotia déclina de 3-4 de point à 75.

Le reste de la liste fut ferme aux environs des anciennes cotes.

New-York n'a pas changé sa couleur, ni sa manière de se comporter, mais sa santé s'améliore grandement et le fonctionnement des organes de son immense corps se fait plus régulièrement. Il avait autrefois un sang trop généreux, c'est à dire une spéculation trop active; aujourd'hui il est beaucoup plus calme et plus normal; il semble bien qu'il doive continuer encore longtemps ainsi.

Toutefois beaucoup de discernement dans le choix des valeurs et dans l'exécution des opérations est de rigueur.

A NEW-YORK

Calme et régulier, le marché de New-York clôture en hausse.

Les nouvelles du trust du cuivre sont toujours très vagues. — La question du dividende du N. Y. Air Brake est toujours pendante — Reading ne donnera pas de bonus.

(Service spécial au "Canada")

New-York, 18. — L'ouverture du marché de New-York fut ferme, mais sans fait marquant. Reading augmenta de 3-4 de point, tandis que Southern Ry et L. & N. étaient plus faibles.

La fusion du cuivre continue à absorber l'intérêt général, mais les nouvelles concernant les négociations en cours sont peu nombreuses; quant à la date de l'annonce de la constitution du fameux trust, on en est réduit aux conjectures.

Wells Fargo a fait un saut de 50 points à la nouvelle de 200 pour cent de stock et la déclaration d'un dividende de 100 pour cent en argent.

Les administrateurs du N. Y. Air Brake se sont réunis hier, mais ils n'ont pris aucune décision en ce qui concerne le dividende.

Les valeurs du Mackay, sont en bonne position par suite des intérêts que cette compagnie possède dans l'American Tel. & Tel.

La nouvelle du dividende extra que devait donner le Reading semble avoir été inventée pour faire monter

ce stock et n'est pas sérieuse.

Les dernières transactions se sont faites avec Amalgamated Copper comme leader et la clôture du marché était forte. Les obligations ont été fermes et représentent une valeur de \$3,232,000.

Le total des ventes a été de 770,300 actions.

A LONDRES

Londres, 18. — L'argent a été plus abondant aujourd'hui, mais les demandes ont été peu nombreuses. En général les prix étaient indécis et les affaires étaient peu importantes. Amalgamated Copper, Union Pacific et Erie attirèrent l'attention et soutinrent le marché. Les consolidés cotent 82 1-2 et 82 5-8. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est sans changement à 5 pour cent. Après une réaction le marché remonta et clôture stationnaire.

L'ARGENT A NEW-YORK

L'argent ouvrit à 4 1-2 pour cent; plus haut 5 pour cent; plus bas 4 1-2 pour cent; clôture 4 1-2 à 5 pour cent.

LES VENTES A WALL STREET

Ventes d'hier: Amal. Copper 92,100 actions; American Can 31,900; American Tel. & Tel. 8,900; American Smelting 14,800; Anaconda, 21,800; Colo. Fuel & Iron 27,900; Erie 6,000; Inter-Met. 14,200; do., pld. 8,200; Mo. Kans. & Texas 30,200; Kansas City Southern 11,300; Penna. 6,100; Reading 154,300; Republic Steel 13,600; Southern Pac. 13,800; Southern Railway 13,900; Union Pac. 37,800; U. S. Steel 51,200; Utah Copper 9,100; Wabash pld. 8,000; U. S. Rubber, 9,100.

LES LIQUIDATIONS DES BANQUES

Les liquidations des banques de Montréal continuèrent à augmenter et ont donné \$14,431,985.

LE MEXICAN NORTHERN CO.

Les obligations seront augmentées et portées à \$10,000,000.

A l'issue d'une assemblée tenue par les porteurs d'obligations de la Mexican Northern Power Co., il a été décidé d'augmenter les obligations et de les porter de \$7,500,000 à \$10,000,000.

LE TRUST DU CUIVRE

La nouvelle combinaison minière soulève la méfiance des financiers étrangers. — Un article d'un expert en la matière.

Dans le "Courrier du Mexique", journal quotidien français de Mexico, M. Louis Lejeune, un des rédacteurs de ce journal et un expert bien connu en fait d'affaires minières, publie, sous le titre "Le grand coup financier qui se prépare", un intéressant article dont voici un extrait:

"Une décade de l'Associated Press, reçue aujourd'hui de New-York, nous apprend l'émission prochaine des actions d'un trust fondé au capital nominal d'un milliard de dollars, pour grouper et manipuler les principales valeurs de cuivre du monde.

Comme dans l'affaire de l'acier, J. P. Morgan et la National City Bank de New-York sont chargés du lancement de l'énorme bateau. Que le public s'en garde! Si les détenteurs des grandes mines de cuivre actuellement exploitées éprouvent le besoin de "passer la main" au moment même où finit la crise générale, la veille d'une reprise sur le cours du premier des métaux industriels, ils ont leur raison. Un expert très connu dans le monde de la haute finance française et chargé récemment d'une mission au Mexique a reçu avant son départ de Paris l'avis suivant:

"Ne vous occupez pas d'affaires de cuivre."

"La région cuprifère du Convo sera reliée avant peu d'années au chemin

de fer du Cap au Caire par une voie de 1,200 kilomètres, dont les actions sont souscrites. Une telle dépense faite en plein désert indique l'importance d'une zone où le cuivre se présente en telle abondance et dans des conditions de traitement si faciles qu'aucune mine actuellement exploitée ne pourra lutter. Le cours du métal rouge sera fixé au-dessous de la limite d'exploitabilité des gîtes américains les plus riches et les mieux outillés.

On peut prévoir ce que vaudra avant longtemps l'actif du nouveau trust et l'on comprend le besoin qu'il prouverait les rois du cuivre à admettre le grand public au partage de leurs bénéfices."

HORS LISTE

TRANSACTIONS

— 30 jours — x—Et intérêt
Ventes de la Matinée: Can. Cement—15 à 20 1-2, 2 à 20, 2 à 20 1-2, 125 à 20 7-8, 30 à 80
Rhodes 140—50 à 85 1-2, 50 à 85 1-2
La Rose—200 à 487 1-2, 300 à 486 1-2
Black Lake Asbestos—50 à 20
Asbestos Bds—1000 à 82
Silver Leaf—3000 à 16 1-2
Ventes de l'Après-Midi: Cement—25 à 83 3-4, 5 à 84 1-2
Black Lake Asbestos—25 à 82 1-2
La Rose—100 à 487 1-2, 52 à 1-4

COMMERCE

Les produits de l'industrie laitière et de la ferme sont sans changement. Le sucre est stationnaire, ainsi que le marché aux grains local. Le lard est ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE

FROMAGE

Ouest. 11 3-8 à 11 5-8
Est. 11 3-8 à 11 5-8

BEURRE

Beurre de choix, la lb. . . 24 à 24 1-2

LE FROMAGE A LIVERPOOL

Le fromage blanc canadien est coté 56s et le coloré 57s 6d.

LES COMPTOIRS D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Brookville, 18. — 845 fromages colorés et 225 blancs ont été enregistrés. Il fut offert 11 cents, mais aucune vente ne fut faite.

Belleville, 18. — 394 fromages ont été vendus à 11c 3-8.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS

Oeufs select, la doz. . . . 27 à 28c.
No. 1 mirés 25 à 26c.

MIEL

Blanc. 14c
Brun. 11 1-2 à 12 1-2c
Blanc extra. 10c

HARICOTS

Autrichiens, le boisseau . . \$1.70
Nouvelle récolte d'Ontario . . \$1.62 1-2 à \$1.65

POMMES DE TERRE

Green Mountains 50c à 55c
Ontario 40c à 45c
Québec, le sac. 40c

LE SUCRE

Sucre granulé en barils . . \$4.75
No 1, jaune, en barils . . 4.30
En sacs 4.35

GRAINS ET FARINE

FARINE

Manitoba, blé de printemps, première. \$5.70
Seconde. 5.20
Blé d'hiver. 5.50
Manitoba forte. 5.00
Straight rollers. 5.25
Straight rollers en sacs. . . . 2.35 à 2.50

ISSUES DE BLE

Son. Manitoba. \$21.00
Recoupees. \$23 à \$24
Moulée pure. 23 à 24
Moulée mite. 25 à 27
Son d'Ontario. \$21 à \$22
Recoupees. 24.00

MAURICE DU PONT EMILE LACAS
DU PONT & LACAS
AGENTS FINANCIERS
OBLIGATIONS ET PLACEMENTS DE PREMIER ORDRE.
Chambres 19 et 20 Central Chambers, rue Elgin, Phone 5712. OTTAWA
Correspondants à: NEW-YORK, LONDRES, PARIS, BRUXELLES ET HAMBURG
173-lun-mer-ven-jeu-sa

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
Courtiers
Membres du Montreal Stock Exchange
QUEBEC: 123 rue Saint-Jacques.
MONTREAL: No 4 rue Hospital
Fil. Privé avec Chs. Head & Co.
NEW-YORK: 17 Broad St.
BOSTON: 74 State St.

FOIN

No 1. \$12.50 à \$13.00
Extra No. 2. 11.50 à 12.00
No. 3. 10.50 à 11.00
Luzerne, mixte. 9.50 à 10.00
Luzerne. 9.00 à 9.50

FARINE D'AVOINE

Avoine roulée en barils. . . \$4.70
Avoine roulée en sacs. . . 2.25
Farine de maïs en baril. \$3.70 à 3.90

LE LARD

Quarts de Lard — Canada
Short Cut Mess, pesant. . \$31.00
Quarts de Lard — Canada
Short Cut Back ou de famille. 30.00

Quarts de Lard — Heavy Clear, Lard de choix, tout cras. . 31.00
Quarts de Lard — Heavy Brand, déssés, tout cras. . 31.00
Quarts de Lard — Heavy Quarts de Lard — Lard de Clear Fat Back, très pesant. 32.00
Lard de flanc pesant, short cut. 32.00

GRAISSE COMPOSEE

Tierces. 114c
Roites 50" (doubleur parchemin). 112c
Seaux de 20". 12c
Chaudières de 20" net. . . 112c
Caisnes de chaudières de 10 lbs. 124c
Caisnes de chaudières de 5 lbs. 124c
Caisnes de chaudières de 3 lbs. 124c

BOEUF EN QUART.

Quarts 200 lbs. \$15.00
Tierces. \$21.50 la tierce
Quarts de Lard de flanc. . \$29.50

VIANDE FUMEE

Bacon vert (Franco). . . . 14c
Bacon Long Clear—Pesant. . 15c
Bacon Long Clear—Léger. . 15c
JAMBONS—25 lbs en montent. 14c
Os à 25 lbs. 15c
Medium 13 à 18 lbs. . . 18c
Petits, 10 à 13 lbs. . . 16c
Jambon déssés, roule-gros. . 17c
Jambon déssés, roule-petit. 17c
Bacon à déjeuner choisi. . 17c
Bacon à déjeuner épais. . 17c
Bacon Windsor (dos). . . 17c
Roué Bacon épici. . . . 15c
Bacon Wiltshire. 17c

LES OEUFS VONT AUGMENTER

Les commerçants prédisent que les œufs se vendront 60 cents.

Si l'on s'en rapporte aux prévisions des fermiers et des commerçants, les œufs, cette année, atteindront bientôt un prix exorbitant. Certains commerçants n'hésitent pas à déclarer que les prix atteindront 60c la douzaine. Les marchés de l'ouest cotent déjà 50 et 60c. D'après les nouvelles d'Hamilton, les prix en vigueur actuellement sont de 38 à 40 cents.

Dans certains endroits, les œufs peuvent encore être achetés à 30c, mais à ce prix ils sont rares; le prix le plus courant est 36c et même 40c.

La cause réelle de la rareté des œufs est difficile à déterminer; la ponte est très difficile.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COIR SUPERIEUR — No. 1051 — LOUIS MASSON vs. LOUIS LEVESQUE.

10. Deux terrains situés en la ville d'Outremont, ayant front sur l'avenue de l'Épée, connus et désignés sous les numéros trois cent deux et trois cent trois (302 et 303), de la subdivision officielle du lot numéro trente-quatre A (34a), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et contenant trente pieds de largeur par quatre-vingt-douze pieds de profondeur chaque, le tout mesuré anglaise et plus ou moins — avec les constructions dessus érigées, servitudes et dépendances.

10. Deux lots de terre portant les numéros deux cent quatre-vingt-deux et deux cent quatre-vingt-trois (282 et 283), de la dite subdivision officielle du lot numéro trente-quatre A (34a), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, situés sur la rue Van Horne et de la rue de l'Épée, en la dite ville d'Outremont. (Les terrains formant le coin de la rue Van Horne et de la rue de l'Épée).

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Manne, et connu et désigné sous le numéro trente et un (31), de la subdivision officielle du lot numéro six cent quarante et un-deux (641-2), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Laurent.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

10. Un terrain situé en la ville Saint-Louis, ayant front sur la rue Atlantique, comprenant le lot numéro cent quarante-huit (148), et une partie du lot numéro cent quarante-sept (partie 147), de la subdivision officielle du lot douze-vingt-cinq, des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis. La dite partie du lot numéro 147, contenant trente pieds de largeur par toute la profondeur du dit lot, et bornée comme suit: en front au nord-ouest par la dite rue Atlantique, d'un côté, au nord-est par le résidu du dit lot numéro 147 et de l'autre côté au sud-ouest par le dit lot numéro 148.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON, 17 CÔTE DE LA PLAGE D'ARMES, MONTREAL. TEL. MAIN 2701
ACHAT ET VENTE DE DEBENTURES MUNICIPALES ET SCOLAIRES.
1753-m-v-v-r

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de répartition, dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé au bureau à l'Hôtel-de-Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à lundi, le 20 novembre 1909, à 10 heures a.m., l'entendant toutes les objections qui seront faites concernant le dit rôle de répartition.
JOHN H. RAILLOW,
Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 16 novembre 1909. 194-1-c

Assemblée Générale Annuelle

AVIS est par la présente donné que l'Assemblée Générale Annuelle de "The Montreal Reduction & Smelting Company, of Canada, Limited", sera tenue au bureau du chef de la Compagnie, au numéro 26 rue St-Jacques, Montréal, le lundi 29 novembre 1909, à deux heures de l'après-midi.

IL EST ENCORE TEMPS DE SE METTRE A L'ŒUVRE

Les arriérés qui ne se croient pas de chance pour l'automobile McLaughlin doivent se rappeler que nous avons un magnifique prix spécial

UNE MACHINE RUSSELL A CELUI QUI OBTIENDRA LE PLUS DE VOTES DURANT LES TROIS DERNIÈRES SEMAINES DU CONCOURS

Il ne reste plus que quelques jours pour les concurrents du dehors de la ville aux candidats qui veulent aller de l'avant. Cette semaine votre travail en somme a compté double puisque chaque abonné vous donnait droit à 8,000 votes. La semaine prochaine, il est à peu près certain que l'échelle sera diminuée. Hâtez-vous donc pendant que vous pouvez encore racheter vos retardés ! Travaillez avec acharnement et intelligence. Ils ont tort de s'arrêter ceux qui prétendent qu'ils sont trop arriérés pour arriver bon premier. D'abord ils ne peuvent arriver à la tête s'ils sont actifs et ils peuvent facilement regagner le terrain perdu et puis ils oublient que nous avons un prix spécial — une magnifique machine Russell. — pour celui qui obtiendra le plus de votes durant les trois dernières semaines du concours. Ils ne peuvent prétendre que là encore ils sont en retard.

S'ils veulent gagner un superbe prix, il n'en tient qu'à eux.

LES DERNIÈRES NOMINATIONS

Nous réitérons à tous nos amis qu'il est encore temps d'entrer dans le concours, et que les derniers inscrits ont tout autant de chance que les premiers à condition d'avoir de l'activité et de la diligence. Nous n'accepterons plus de nominations après le 23 novembre à 5 heures du soir. Ce ceux qui désirent ramener un automobile se pressent, il sera bientôt trop tard.

LA FIN DU CONCOURS

Le concours prendra fin le samedi, 27 novembre à 10 heures du soir. Tous les concurrents de la ville de Montréal devront apporter ou envoyer leurs abonnements aux bureaux du "Canada" avant 10 heures du soir, le samedi, 27 novembre.

UN COFFRE-FORT DERNIER GENRE

La Banque Provinciale fait l'essai d'un coffre-fort qui semble déjouer les tentatives des plus habiles filous.

La Banque Provinciale a fait l'essai hier matin, d'un coffre-fort, dernier modèle provenant de la "Victor Safe and Lock Co.", qui semble déjouer les plus habiles cambriolages.

Le coffre-fort a la forme d'un obusier trapu qui serait placé en plan horizontal, et dont la gueule serait fermée par une énorme vis d'acier soignée. Au cran d'arrêt, un déclanchement fait se briser la vis de quatre forts pènes qui s'enfoncent dans la cuirasse métallique et immobilisent la porte.

La combinaison de la porte est indépendante et ne sert qu'à libérer le levier qui opère le dévissage. À la face intérieure de la porte, trois mécanismes d'horlogerie régissent l'ouverture. Ainsi veut-on ouvrir le coffre-fort, on place les aiguilles pour huit heures, à cette heure-là, l'employé déclipse la combinaison du levier et quand le coup de huit heures sonne, les pènes tombent d'eux-mêmes de leurs alvéoles.

La cuirasse est en acier solide dit "manganèse"; elle a plus de 3 pouces d'épaisseur et la porte en a huit. Une expérience faite chez Garth a démontré que les perforateurs les mieux trempés ne pouvaient même pas entamer le métal.

C'est l'intention du bureau de direction de doter toutes les succursales de la Banque Provinciale d'un de ces

coffres-forts, dont le coût varie selon la grosseur. Celui de la banque coûte 1,500 dollars.

Ce coffre-fort est le premier du genre au Canada.

M. Bienvenue disait lors de l'essai que c'était l'intention des gérants de banques de demander l'abolition des droits douaniers sur cette marchandise si utile pour la protection contre les voleurs.

L'ETIQUETTE DE L'UNION

Le conseil des Métiers et du Travail veut qu'elle soit apposée sur les bâtiments.

Brantford, 18. — Le conseil des Métiers et du Travail de Brantford s'est déclaré hier soir en faveur de l'apposition de l'étiquette de l'Union sur tous les nouveaux bâtiments. Le conseil étudiera les moyens à prendre pour que les constructeurs et les charpentiers puissent étiquetter leur travail.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

Tente les contrefacteurs

M. J. A. E. Gauvin, pharmacien de la rue Ste-Catherine Est, dans le but de protéger sa marque de commerce, a fait arrêter mercredi soir M. Siedler, épicière en gros de Lawrence, Mass., qu'il accuse d'avoir mis sur le marché une imitation du Sirop d'Anis Gauvin. M. Siedler a comparu hier matin et le procès a été remis à plus tard.

L'EXPROPRIATION DE LA RUE PAPINEAU

Les commissaires estiment qu'elle est la moins coûteuse qui ait été faite à Montréal.

Les commissaires en expropriation ont rendu jugement sur les réclamations provenant de l'élargissement de l'avenue Papineau, à l'intersection de la rue Dorchester et le montant des indemnités à être payées par la ville s'élève à \$26,164 seulement. Cet élargissement de l'avenue Papineau est considéré comme une amélioration considérable que souhaiat voir depuis longtemps l'échevin Laviolette qui obtint de la Législature le pouvoir de mettre au compte de toute la ville le coût de cette expropriation locale, attendu qu'elle était d'intérêt public. Or, dans l'intérêt des commissaires, cette expropriation fut la moins coûteuse qui ait jamais été faite à Montréal, étant donnée la valeur des terrains à exproprier. Les indemnités sont les suivantes :

La compagnie des tramways, un lopin de terre mesurant, 5,180 pieds, \$7,000; Jos, St-Jean, un terrain, avec bâtisse et son loyer, \$5,700; et huit locataires, \$662; Olivier et J. B. Latour, propriétaires d'un terrain avec bâtisse, \$7,590; deux locataires, \$372; Olivier et J. B. Latour, propriétaires et occupants d'un terrain, avec bâtisse, \$4,910.

NOUVEAU CHEVALIER DE ST-PATRICK

Le comte d'Arran, a été nommé par le Roi, Chevalier de l'Ordre de St-Patrick, en remplacement du feu comte de Carvisot K. P. Le comte d'Arran, le sixième du titre, succéda à son père en 1901. Il est aussi vicomte Sudley de Castle Gore, baron Saunders de Deen, et baron Sudley de la pairie du Royaume-Uni. La famille descend de Gerald Gore, un échevin de la ville de Londres à la fin du seizième siècle, et de qui par un de ses fils, descend la famille de Gore-Lancaster, représentée par le comte Temple.

Le nouveau Chevalier de St Patrick était autrefois adjudant et major breveté des "Royal Horse Guards". Il a servi dans la "Cavalerie Égyptienne" et commanda l'escadron de la "Household Cavalry" des Royal Horse Guards dans la campagne Sud-Africaine. Le comte d'Arran est le président de la "Bovril Ltd.", 24 octobre 1909. 194-1-g

LE TRANSPORT DU GRAIN

Les cultivateurs de l'Ouest s'empresent d'envoyer leur grain sur le marché avant la fermeture de la navigation.

D'après les statistiques reçues de l'Ouest Canadien par le département des marchandises du Pacifique Canadien les cultivateurs montrent plus d'empressement que la semaine dernière à envoyer leur blé sur le marché et ce afin de profiter du transport par voie d'eau jusqu'à Montréal avant la fermeture de la navigation. Du 1er septembre au 16 novembre, 40,089,000 boisseaux de blé ont été déchargés dans les éleveurs au lieu de 35,275,000 durant la période correspondante de l'année dernière. Ces chiffres indiquent que les cultivateurs dont les propriétés sont situées le long de la ligne du Pacifique Canadien ont retiré pour leur blé depuis le mois de septembre \$5,000,000 de plus que durant la même période l'année dernière. Le nombre des wagons chargés dans le même espace de temps a été de 34,245 contre 24,154 l'année dernière. Chaque wagon pouvant contenir 1000 boisseaux en moyenne, il s'en suit que plus de 34,000,000 boisseaux destinés à l'exportation ont été transportés par voie d'eau par le Pacifique Canadien, soit une augmentation de 10,000,000 sur la période correspondante de l'année dernière. Le Pacifique Canadien transporte entièrement par voie ferrée tout le grain à destination de l'Est et le Grand Tronc a adopté la même méthode pour le grain envoyé à son port d'hiver à Portland.

AVANT LES FETES

Si vous avez besoin d'un Ameublement de Salon, Salle à manger, Chambre ou d'un Ameublement complet, allez chez F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est. VOTRE CREDIT EST BON. 193-3-g

COURRIER PARISIEN

(Service spécial du "Canada.") Paris, 31 octobre 1909.

La question de la dépopulation préoccupe de plus en plus les Français des classes dirigeantes. Il ne se passe pour ainsi dire pas de jours sans qu'un article soit publié dans un quotidien ou une revue sur ce grave problème. Tout le monde reconnaît que la natalité est inférieure, en France, à celle des autres pays, et c'est à qui donnera sa recette, son remède, sa panacée pour guérir ce qu'on se plaint à considérer comme un mal. Tout le monde croit que plus les enfants sont nombreux chez un peuple, plus grand est le bonheur de ce peuple. Aujourd'hui, le "Matin" reproduit une photographie représentant une famille allemande: le père, la mère et sept fils, tous, sauf, bien entendu, la mère — le féminisme ne va pas encore jusque là — en uniforme de soldats. Cela est bien fait pour impressionner la foule; mais il est peu probable que cela change en quoi ce soit la situation dont on se plaint si amèrement.

Je ne prétends pas traiter en quelques lignes une question aussi complexe que celle de la dépopulation. Mais qu'il me soit permis de remarquer qu'en réalité la France ne se dépeuple pas: le nombre des naissances n'augmente pas en proportion de celui de nos voisins allemands, italiens, belges, etc. Il faut tenir compte du besoin de bien-être qui se développe de plus en plus dans toutes les classes de la société: le résultat en est que, dans les familles, on préfère n'avoir qu'un ou deux enfants, qui seront élevés et instruits avec soin, plutôt que d'en compter six ou huit, à qui l'on ne pourra même pas donner le nécessaire. Les uns trouvent que c'est là de l'égoïsme; les autres, au contraire, soutiennent que la prévoyance la plus élémentaire leur impose d'agir ainsi. Quoi qu'il en soit, les lois ne modifieront pas cet état de choses, produit des mœurs et de la situation économique du pays.

L'affaire Steinhell va, dans quelques jours, se dérouler devant la cour d'assises de la Seine. Ce grand procès criminel passionnera certainement le public et détournera son attention de la scène politique, ce dont le gouvernement ne se plaindra sans doute pas.

L'héroïne du drame de l'impasse Rousin a savamment préparé sa défense, et comme, en l'occurrence, l'accusation n'est étayée que sur des preuves secondaires et que, d'autre part, l'avocat de Madame Steinhell est un des maîtres du barreau parisien, cette dernière a quelques chances de sortir à bon compte de cette "impasse". Tout dépend, en effet, dans un cas comme celui-ci, de la composition du jury — simple affaire de hasard, la plupart du temps — et de la manière dont seront conduits les débats. Il y a aussi la question de sentiment qui est un facteur important: peut-être la propre fille de l'accusée assistera-t-elle au procès? Si elle ne veut point être la spectatrice éplorée implorant la pitié des jurés, le défenseur ne manquera pas d'évoquer son image, de dire son immense tristesse, de montrer sa vie brisée, et il n'est guère de cœur humain qui résisterait à de tels appels à la clémence. Il faudra donc à la partie adverse beaucoup de méthode dans l'attaque, beaucoup de sang-froid et de ténacité pour échafauder l'accusation, et il est hors de doute que la lutte entre le procureur de la République et l'avocat de la prévenue sera pleine d'imprévu, émotionnante au possible. On peut assurer que, depuis l'affaire Dreyfus, aucune cause aussi retentissante n'aura été plaidée en France. Et cela tient moins au crime lui-même qu'à la personnalité de l'accusée, qu'on dit avoir été intimement liée avec le défunt président de la République, M. Félix Faure, et avec d'autres hommes politiques éminents.

La réforme électorale est, à la Chambre, le sujet de grandes discussions. Ainsi que je vous le laissais prévoir dans ma dernière lettre, le gouvernement n'a pas voulu que le scrutin de liste avec représentation proportionnelle fût applicable aux élections législatives de 1910. Il était, en effet, impossible, quelques mois à peine avant celles-ci, d'adopter une réforme, excellente en principe, certes, mais dont la mise en pratique immédiate aurait réservé de grosses surprises, voire des déceptions aux membres de la majorité ministérielle. Toutefois, la campagne active menée par des hommes de tous les partis en faveur du scrutin de liste avec représentation proportionnelle permet de croire que, l'année prochaine, le débat s'ouvrira, de nouveau devant le Parlement et que, cette fois, les députés

Ecriture — Addition — Soustraction

Trois choses en une, et chacune faite avec une égale facilité sur le

Clavigraphe Remington

Avec l'appareil Wahl à additionner et à soustraire

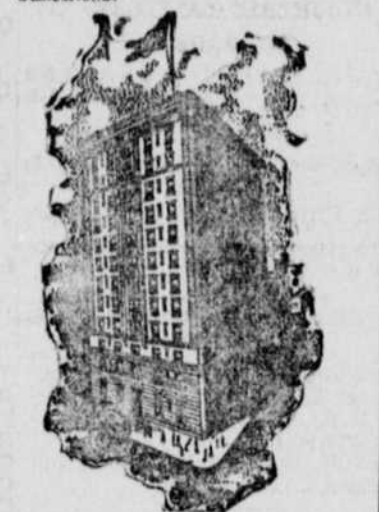
Remington Typewriter Company (Limited)

101 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal.



Hôtel Cumberland

NEW-YORK
Angle S.-O. de Broadway à la 54ème rue, près de la Station du chemin de fer souterrain de la 50ème rue et du chemin de fer élevé de la 55ème rue. Quartiers généraux pour les Canadiens.



Localité idéale, près des gares, magnifiques et du Parc Central. Nouveau, moderne et absolument à l'épreuve du feu. Strictement de première classe. Prix raisonnables. \$2.50 avec bain et au-dessus. 10 minutes de marche de 20 Théâtres. DEMANDEZ LA BROCHURE. HARRY P. SIMMONS, autefois de l'Hôtel Imperial.
R. J. BINGHAM, autefois du Canada.
174-merc-v-n

avant reçu de leurs électeurs un mandat ferme, la question sera solutionnée dans un sens ou dans l'autre, et non pas renvoyée devant le suffrage universel.

D'excellentes choses ont été dites au Palais-Bourbon par les partisans et les adversaires de la R. P. (représentation proportionnelle). Il est utile d'ajouter que ce n'est pas encore le moment d'étudier les différents systèmes proposés: s'entendre sur le principe même est déjà un pas en avant, mais la difficulté consistera surtout à s'entendre entre partisans de la réforme sur son mode d'application le plus équitable. Et quel parti au pouvoir risquera voir s'émietter sa majorité pour avoir l'honneur de faire une expérience aussi délicate?

Les journaux vous ont mis au courant de l'effondrement qui s'est produit hier rue Damrémont, à Paris. Cette fois, on ne peut s'en prendre aux travaux du chemin de fer métropolitain ou à ceux du chemin de fer électrique souterrain nord-sud, car c'est bien la hutte Montmartre, chère aux artistes et aux noctambules qui en est cause. Sous cette petite colline, ainsi que sous celle des Buttes-Chaumont, il y a un ruisseau dont l'eau désagréable de temps à autre des masses de terre ou de sable: un glissement se produit et une excavation se forme aussitôt à la surface. Il faut s'attendre un de ces jours à voir les personnes habitant un sixième étage descendre, sans quitter leur appartement au rez-de-chaussée: ce moyen de locomotion sera peut-être plus rapide que l'emploi d'un ascenseur, mais il présentera quelques inconvénients pour les locataires du rez-de-chaussée, qui manœuvreront sans doute d'air et de lumière lorsqu'ils se trouveront au sixième "au-dessous" de l'entresol (que les mœurs d'Alphonse Allais me par-

Le CORSET du JOUR

à prix populaire, et rivalisant avec les corsets importés les plus dispendieux, répondant à toutes les exigences de la mode actuelle: le

Corset Jeanne d'Arc

réalise l'idéal de la Femme Élégante

Comme Coupe,
Comme Façon,
Comme Matériaux,
Comme Finition,
Comme Durée.

- Le Corset "JEANNE D'ARC" modèle admirablement le buste.
- Le Corset "JEANNE D'ARC" affine la taille.
- Le Corset "JEANNE D'ARC" abaisse les hanches.
- Le Corset "JEANNE D'ARC" ne gêne pas, ne comprime pas, ne fatigue pas, assure la parfaite liberté des mouvements.
- Le Corset "JEANNE D'ARC" communique à la démarche cette souplesse que l'on admire et que l'on envie.
- Le Corset "JEANNE D'ARC" se fait dans toutes les tailles en couil français blanc de qualité supérieure, avec jarretelles et boucles de fantaisie nickelées.

En vente dans tous les magasins bien assortis à \$1.00

Tous Nos CORSETS

Portent cette Marque de Garantie

PRIME GRATUITE
DE MUSIQUE

Avec chaque Corset "JEANNE D'ARC", nous donnons GRATIS l'Hymne à Jacques Mesliac: "JEANNE D'ARC — JEANNE DE FRANCE" — pour solo et choeur à 2 ou 3 voix.

THE EASTERN TOWNSHIP MFG. CO. LTD.

ST. HYACINTHE.

8 STE-HELENE, MONTREAL

104-1.

ST-THEODORE D'ACTON

(Correspondance spéciale)

St-Théodore d'Acton, 18. — Miles Alda et Albertine Lincoirt, institutrices à Montréal, ainsi que Mlle Berthe Gendron, institutrice au village de Ste-Hélène sont venues passer les vacances de la Toussaint dans leurs familles.

Mlle Blanche Gauthier, vient de nous quitter pour aller demeurer à Montréal.

Mlle Emma et R. H. Bonthillet, sont parties pour les États-Unis.

M. et Mme Jos. Picard, de Québec, étaient en visite ces jours derniers chez leurs nombreux parents.

M. Alfred Languiard et sa famille, nous quittaient hier pour aller demeurer à Acton, après avoir vendu sa propriété à M. Ephrem Martin, qui venait tout dernièrement d'acheter celle de M. N. Duhamel.

Mlle Florida Desautels, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, une prime de \$20 pour ses succès dans l'enseignement.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

MM. M. Archambault et H. Quintal font d'immenses travaux de terrassements, entre le pont Laurier et Charlemagne.

Le flotage du bois sur la rivière Assomption, est terminé; le moulin de la compagnie Charlemagne Lumber, a marché jour et nuit jusqu'au 17 courant.

gnonne si jolie ? Ce n'était pas une enfant de pavanons ou de pêcheurs; non elle avait une robe de file batiste brodée sur un fond de soie bleue et ses bas, en lambeaux, étaient très fins.

—Enfin, se dit-il, ça ne fait rien, on ne peut pas la laisser là toute seule. Et lui prenant doucement la main: —Viens avec moi, petite, lui dit-il, nous allons retrouver ta maman. Viens! veux-tu?

—Oh! oui, je veux bien...

Il essaya de la faire monter, mais de faiblesse maintenant, ses jambes vacillaient.

Alors, il la prit entre ses bras, tout gauche, tout gêné, craignant de lui faire mal, et il la mit doucement sur la voiture.

Il monta ensuite lestement, s'assit auprès d'elle et reprit les rênes de son attelage.

La voiture repartit aussitôt à une allure assez rapide.

La mignonne maintenant tout alourdie de sommeil et de fatigue, s'appuyait contre la poitrine du jeune garçon.

—Comment t'appelles-tu? lui demanda-t-il.

—Laura, répondit-elle d'une voix déjà lointaine et confuse.

—Et ensuite, l'autre nom?

—Laura Jouve.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

—Moi, je m'appelle Léon. Léon Aubin, ma petite. Je demeure 131 avenue St-Joseph, un grand étang, comme tu verras. On dirait une petite mer. Il y a des poissons; on y pêche tout comme au lac. Est-ce que ça t'amuse, les poissons.

FBIULETON DU "CANADA"

LA FIANCEE DU FOU

PAR OLIVIER DE NESTE

Suite

No 131

Comment était-elle revenue à elle? elle ne le savait pas.

Pleurant

SIR WILFRID LAURIER

M. J. Castell Hopkins, dans la "National Review", de Londres, écrit ce qui suit au sujet de Sir Wilfrid Laurier:

"Il appartient à l'histoire de dire s'il a fait tout ce qu'il a pu faire, tout ce qu'il a dû faire, dans la voie que la puissance de l'éloquence lui a ouverte. Sans doute des événements nouveaux se présenteront au jugement de la postérité; mais nous pouvons dire dès maintenant que Sir Wilfrid Laurier a été un grand Canadien, dans le sens de la personnalité, de l'éloquence et du but poursuivi; qu'il a été un grand politique par son tact, par son énergie et par la connaissance de son pays; qu'il a été un grand chef de parti, par sa faculté d'attirer à lui des éléments opposés et de les maintenir en harmonie."

GROSSE BESOGNE

L'"Evénement" annonce que M. Laflamme songerait à la fois à contester l'élection de M. Clément Robillard et à briser les suffrages dans le comté de l'Islet.

Qui trop embrasse, mal étreint.

SUR UNE PENTE FATALE

L'"Action Sociale" verse manifestement dans le radicalisme. Songez donc que ce journal préconise le vote obligatoire.

Mais, disait hier un loustic, s'il est bon de faire voter les gens malgré eux, il ne serait peut-être pas mauvais de les instruire malgré eux, aussi.

Voyez-vous l'"Action Sociale" prêchant l'instruction obligatoire?

ECHEVINS COMPROMIS

Plusieurs échevins ont été gravement compromis par les révélations à l'enquête de la Commission Royale.

Certains de ces échevins, perdus de réputation, sont à faire signer des requêtes par lesquelles ils se font inviter à briser les suffrages populaires.

Nous nous abstiendrons, à cette heure, de mentionner des noms, mais en temps opportun, nous ferons le procès, s'il le faut, de ces échevins qui ont trahi leur mandat et forfait à l'honneur.

Nous nous contentons, aujourd'hui, de demander à tous les contribuables de refuser péremptoirement leur signature et leur adhésion aux échevins dont la carrière par trop compromettante a été mise à nu par la Commission Royale.

LA BIBLIOTHEQUE GAGNON

Nous avons beaucoup de plaisir à appuyer la proposition de M. le juge Eugène Lafontaine, que la cité de Montréal se rende acquéreur de la précieuse collection de livres anciens se rapportant à l'histoire du Canada, qui forme la bibliothèque de feu M. Ph. Gagnon.

Cette collection est actuellement la plus riche du pays en ce genre de documents, et M. l'abbé Dubois, directeur de l'Ecole Normale de Montréal, a droit à toute la reconnaissance des bibliophiles et des étudiants de notre histoire, pour avoir pris les moyens de la faire venir à Montréal.

Mais c'est à la ville qu'il incombe de faire les frais de cette acquisition et nous espérons qu'il n'y aura aucune hésitation au conseil à ce sujet.

Montréal ne peut s'exposer à ce que par un accident, cette collection soit dispersée et perdue.

Comme le dit M. le juge Lafontaine, ce serait le plus heureux noyau de la future bibliothèque publique que Montréal finirait bien par se décider à fonder.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un train déraile à St-Vincent de Paul et cause des dommages matériels importants.

(Dépêche spéciale)

St-Vincent de Paul, 18. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves est arrivé, aujourd'hui, à St-Vincent de Paul. Un train de marchandises, composé de plusieurs wagons, a déraillé en entrant en gare; six wagons ont roulé en bas du remblai qui est d'une grande hauteur à cet endroit. Fait assez remarquable, trois wagons ont sauté d'un côté de la voie tandis que les trois autres tombaient du côté opposé.

Les dommages matériels sont assez importants; heureusement nous n'avons pas de perte de vie à enregistrer.

KILMARNOCK

La marque qui représente depuis plusieurs années le type du meilleur Scotch Whisky, par suite de sa qualité toujours maintenue.

LAW YOUNG & CO., - - MONTREAL

159-161-163-165-167-169-171-173-175-177-179-181-183-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-231-233-235-237-239-241-243-245-247-249-251-253-255-257-259-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279-281-283-285-287-289-291-293-295-297-299-301-303-305-307-309-311-313-315-317-319-321-323-325-327-329-331-333-335-337-339-341-343-345-347-349-351-353-355-357-359-361-363-365-367-369-371-373-375-377-379-381-383-385-387-389-391-393-395-397-399-401-403-405-407-409-411-413-415-417-419-421-423-425-427-429-431-433-435-437-439-441-443-445-447-449-451-453-455-457-459-461-463-465-467-469-471-473-475-477-479-481-483-485-487-489-491-493-495-497-499-501-503-505-507-509-511-513-515-517-519-521-523-525-527-529-531-533-535-537-539-541-543-545-547-549-551-553-555-557-559-561-563-565-567-569-571-573-575-577-579-581-583-585-587-589-591-593-595-597-599-601-603-605-607-609-611-613-615-617-619-621-623-625-627-629-631-633-635-637-639-641-643-645-647-649-651-653-655-657-659-661-663-665-667-669-671-673-675-677-679-681-683-685-687-689-691-693-695-697-699-701-703-705-707-709-711-713-715-717-719-721-723-725-727-729-731-733-735-737-739-741-743-745-747-749-751-753-755-757-759-761-763-765-767-769-771-773-775-777-779-781-783-785-787-789-791-793-795-797-799-801-803-805-807-809-811-813-815-817-819-821-823-825-827-829-831-833-835-837-839-841-843-845-847-849-851-853-855-857-859-861-863-865-867-869-871-873-875-877-879-881-883-885-887-889-891-893-895-897-899-901-903-905-907-909-911-913-915-917-919-921-923-925-927-929-931-933-935-937-939-941-943-945-947-949-951-953-955-957-959-961-963-965-967-969-971-973-975-977-979-981-983-985-987-989-991-993-995-997-999-1001-1003-1005-1007-1009-1011-1013-1015-1017-1019-1021-1023-1025-1027-1029-1031-1033-1035-1037-1039-1041-1043-1045-1047-1049-1051-1053-1055-1057-1059-1061-1063-1065-1067-1069-1071-1073-1075-1077-1079-1081-1083-1085-1087-1089-1091-1093-1095-1097-1099-1101-1103-1105-1107-1109-1111-1113-1115-1117-1119-1121-1123-1125-1127-1129-1131-1133-1135-1137-1139-1141-1143-1145-1147-1149-1151-1153-1155-1157-1159-1161-1163-1165-1167-1169-1171-1173-1175-1177-1179-1181-1183-1185-1187-1189-1191-1193-1195-1197-1199-1201-1203-1205-1207-1209-1211-1213-1215-1217-1219-1221-1223-1225-1227-1229-1231-1233-1235-1237-1239-1241-1243-1245-1247-1249-1251-1253-1255-1257-1259-1261-1263-1265-1267-1269-1271-1273-1275-1277-1279-1281-1283-1285-1287-1289-1291-1293-1295-1297-1299-1301-1303-1305-1307-1309-1311-1313-1315-1317-1319-1321-1323-1325-1327-1329-1331-1333-1335-1337-1339-1341-1343-1345-1347-1349-1351-1353-1355-1357-1359-1361-1363-1365-1367-1369-1371-1373-1375-1377-1379-1381-1383-1385-1387-1389-1391-1393-1395-1397-1399-1401-1403-1405-1407-1409-1411-1413-1415-1417-1419-1421-1423-1425-1427-1429-1431-1433-1435-1437-1439-1441-1443-1445-1447-1449-1451-1453-1455-1457-1459-1461-1463-1465-1467-1469-1471-1473-1475-1477-1479-1481-1483-1485-1487-1489-1491-1493-1495-1497-1499-1501-1503-1505-1507-1509-1511-1513-1515-1517-1519-1521-1523-1525-1527-1529-1531-1533-1535-1537-1539-1541-1543-1545-1547-1549-1551-1553-1555-1557-1559-1561-1563-1565-1567-1569-1571-1573-1575-1577-1579-1581-1583-1585-1587-1589-1591-1593-1595-1597-1599-1601-1603-1605-1607-1609-1611-1613-1615-1617-1619-1621-1623-1625-1627-1629-1631-1633-1635-1637-1639-1641-1643-1645-1647-1649-1651-1653-1655-1657-1659-1661-1663-1665-1667-1669-1671-1673-1675-1677-1679-1681-1683-1685-1687-1689-1691-1693-1695-1697-1699-1701-1703-1705-1707-1709-1711-1713-1715-1717-1719-1721-1723-1725-1727-1729-1731-1733-1735-1737-1739-1741-1743-1745-1747-1749-1751-1753-1755-1757-1759-1761-1763-1765-1767-1769-1771-1773-1775-1777-1779-1781-1783-1785-1787-1789-1791-1793-1795-1797-1799-1801-1803-1805-1807-1809-1811-1813-1815-1817-1819-1821-1823-1825-1827-1829-1831-1833-1835-1837-1839-1841-1843-1845-1847-1849-1851-1853-1855-1857-1859-1861-1863-1865-1867-1869-1871-1873-1875-1877-1879-1881-1883-1885-1887-1889-1891-1893-1895-1897-1899-1901-1903-1905-1907-1909-1911-1913-1915-1917-1919-1921-1923-1925-1927-1929-1931-1933-1935-1937-1939-1941-1943-1945-1947-1949-1951-1953-1955-1957-1959-1961-1963-1965-1967-1969-1971-1973-1975-1977-1979-1981-1983-1985-1987-1989-1991-1993-1995-1997-1999-2001-2003-2005-2007-2009-2011-2013-2015-2017-2019-2021-2023-2025-2027-2029-2031-2033-2035-2037-2039-2041-2043-2045-2047-2049-2051-2053-2055-2057-2059-2061-2063-2065-2067-2069-2071-2073-2075-2077-2079-2081-2083-2085-2087-2089-2091-2093-2095-2097-2099-2101-2103-2105-2107-2109-2111-2113-2115-2117-2119-2121-2123-2125-2127-2129-2131-2133-2135-2137-2139-2141-2143-2145-2147-2149-2151-2153-2155-2157-2159-2161-2163-2165-2167-2169-2171-2173-2175-2177-2179-2181-2183-2185-2187-2189-2191-2193-2195-2197-2199-2201-2203-2205-2207-2209-2211-2213-2215-2217-2219-2221-2223-2225-2227-2229-2231-2233-2235-2237-2239-2241-2243-2245-2247-2249-2251-2253-2255-2257-2259-2261-2263-2265-2267-2269-2271-2273-2275-2277-2279-2281-2283-2285-2287-2289-2291-2293-2295-2297-2299-2301-2303-2305-2307-2309-2311-2313-2315-2317-2319-2321-2323-2325-2327-2329-2331-2333-2335-2337-2339-2341-2343-2345-2347-2349-2351-2353-2355-2357-2359-2361-2363-2365-2367-2369-2371-2373-2375-2377-2379-2381-2383-2385-2387-2389-2391-2393-2395-2397-2399-2401-2403-2405-2407-2409-2411-2413-2415-2417-2419-2421-2423-2425-2427-2429-2431-2433-2435-2437-2439-2441-2443-2445-2447-2449-2451-2453-2455-2457-2459-2461-2463-2465-2467-2469-2471-2473-2475-2477-2479-2481-2483-2485-2487-2489-2491-2493-2495-2497-2499-2501-2503-2505-2507-2509-2511-2513-2515-2517-2519-2521-2523-2525-2527-2529-2531-2533-2535-2537-2539-2541-2543-2545-2547-2549-2551-2553-2555-2557-2559-2561-2563-2565-2567-2569-2571-2573-2575-2577-2579-2581-2583-2585-2587-2589-2591-2593-2595-2597-2599-2601-2603-2605-2607-2609-2611-2613-2615-2617-2619-2621-2623-2625-2627-2629-2631-2633-2635-2637-2639-2641-2643-2645-2647-2649-2651-2653-2655-2657-2659-2661-2663-2665-2667-2669-2671-2673-2675-2677-2679-2681-2683-2685-2687-2689-2691-2693-2695-2697-2699-2701-2703-2705-2707-2709-2711-2713-2715-2717-2719-2721-2723-2725-2727-2729-2731-2733-2735-2737-2739-2741-2743-2745-2747-2749-2751-2753-2755-2757-2759-2761-2763-2765-2767-2769-2771-2773-2775-2777-2779-2781-2783-2785-2787-2789-2791-2793-2795-2797-2799-2801-2803-2805-2807-2809-2811-2813-2815-2817-2819-2821-2823-2825-2827-2829-2831-2833-2835-2837-2839-2841-2843-2845-2847-2849-2851-2853-2855-2857-2859-2861-2863-2865-2867-2869-2871-2873-2875-2877-2879-2881-2883-2885-2887-2889-2891-2893-2895-2897-2899-2901-2903-2905-2907-2909-2911-2913-2915-2917-2919-2921-2923-2925-2927-2929-2931-2933-2935-2937-2939-2941-2943-2945-2947-2949-2951-2953-2955-2957-2959-2961-2963-2965-2967-2969-2971-2973-2975-2977-2979-2981-2983-2985-2987-2989-2991-2993-2995-2997-2999-3001-3003-3005-3007-3009-3011-3013-3015-3017-3019-3021-3023-3025-3027-3029-3031-3033-3035-3037-3039-3041-3043-3045-3047-3049-3051-3053-3055-3057-3059-3061-3063-3065-3067-3069-3071-3073-3075-3077-3079-3081-3083-3085-3087-3089-3091-3093-3095-3097-3099-3101-3103-3105-3107-3109-3111-3113-3115-3117-3119-3121-3123-3125-3127-3129-3131-3133-3135-3137-3139-3141-3143-3145-3147-3149-3151-3153-3155-3157-3159-3161-3163-3165-3167-3169-3171-3173-3175-3177-3179-3181-3183-3185-3187-3189-3191-3193-3195-3197-3199-3201-3203-3205-3207-3209-3211-3213-3215-3217-3219-3221-3223-3225-3227-3229-3231-3233-3235-3237-3239-3241-3243-3245-3247-3249-3251-3253-3255-3257-3259-3261-3263-3265-3267-3269-3271-3273-3275-3277-3279-3281-3283-3285-3287-3289-3291-3293-3295-3297-3299-3301-3303-3305-3307-3309-3311-3313-3315-3317-3319-3321-3323-3325-3327-3329-3331-3333-3335-3337-3339-3341-3343-3345-3347-3349-3351-3353-3355-3357-3359-3361-3363-3365-3367-3369-3371-3373-3375-3377-3379-3381-3383-3385-3387-3389-3391-3393-3395-3397-3399-3401-3403-3405-3407-3409-3411-3413-3415-3417-3419-3421-3423-3425-3427-3429-3431-3433-3435-3437-3439-3441-3443-3445-3447-3449-3451-3453-3455-3457-3459-3461-3463-3465-3467-3469-3471-3473-3475-3477-3479-3481-3483-3485-3487-3489-3491-3493-3495-3497-3499-3501-3503-3505-3507-3509-3511-3513-3515-3517-3519-3521-3523-3525-3527-3529-3531-3533-3535-3537-3539-3541-3543-3545-3547-3549-3551-3553-3555-3557-3559-3561-3563-3565-3567-3569-3571-3573-3575-3577-3579-3581-3583-3585-3587-3589-3591-3593-3595-3597-3599-3601-3603-3605-3607-3609-3611-3613-3615-3617-3619-3621-3623-3625-3627-3629-3631-3633-3635-3637-3639-3641-3643-3645-3647-3649-3651-3653-3655-3657-3659-3661-3663-3665-3667-3669-3671-3673-3675-3677-3679-3681-3683-3685-3687-3689-3691-3693-3695-3697-3699-3701-3703-3705-3707-3709-3711-3713-3715-3717-3719-3721-3723-3725-3727-3729-3731-3733-3735-3737-3739-3741-3743-3745-3747-3749-3751-3753-3755-3757-3759-3761-3763-3765-3767-3769-3771-3773-3775-3777-3779-3781-3783-3785-3787-3789-3791-3793-3795-3797-3799-3801-3803-3805-3807-3809-3811-3813-3815-3817-3819-3821-3823-3825-3827-3829-3831-3833-3835-3837-3839-3841-3843-3845-3847-3849-3851-3853-3855-3857-3859-3861-3863-3865-3867-3869-3871-3873-3875-3877-3879-3881-3883-3885-3887-3889-3891-3893-3895-3897-3899-3901-3903-3905-3907-3909-3911-3913-3915-3917-3919-3921-3923-3925-3927-3929-3931-3933-3935-3937-3939-3941-3943-3945-3947-3949-3951-3953-3955-3957-3959-3961-3963-3965-3967-3969-3971-3973-3975-3977-3979-3981-3983-3985-3987-3989-3991-3993-3995-3997-3999-4001-4003-4005-4007-4009-4011-4013-4015-4017-4019-4021-4023-4025-4027-4029-4031-4033-4035-4037-4039-4041-4043-4045-4047-4049-4051-4053-4055-4057-4059-4061-4063-4065-4067-4069-4071-4073-4075-4077-4079-4081-4083-4085-4087-4089-4091-4093-4095-4097-4099-4101-4103-4105-4107-4109-4111-4113-4115-4117-4119-4121-4123-4125-4127-4129-4131-4133-4135-4137-4139-4141-4143-4145-4147-4149-4151-4153-4155-4157-4159-4161-4163-4165-4167-4169-4171-4173-4175-4177-4179-4181-4183-4185-4187-4189-4191-4193-4195-4197-4199-4201-4203-4205-4207-4209-4211-4213-4215-4217-4219-4221-4223-4225-4227-4229-4231-4233-4235-4237-4239-4241-4243-4245-4247-4249-4251-4253-4255-4257-4259-4261-4263-4265-4267-4269-4271-4273-4275-4277-4279-4281-4283-4285-4287-4289-4291-4293-4295-4297-4299-4301-4303-4305-4307-4309-4311-4313-4315-4317-4319-4321-4323-4325-4327-4329-4331-4333-4335-4337-4339-4341-4343-4345-4347-4349-4351-4353-4355-4357-4359-4361-4363-4365-4367-4369-4371-4373-4375-4377-4379-4381-4383-4385-4387-4389-4391-4393-4395-4397-4399-4401-4403-4405-4407-4409-4411-4413-4415-4417-4419-4421-4423-4425-4427-4429-4431-4433-4435-4437-4439-4441-4443-4445-4447-4449-4451-4453-4455-4457-4459-4461-4463-4465-4467-4469-4471-4473-4475-4477-4479-4481-4483-4485-4487-4489-4491-4493-4495-4497-4499-4501-4503-4505-45